

# Léon de Poncins, l'homme et l'œuvre

par Christian Lagrave

## L'héritier d'une lignée

**G**ABRIEL LÉON MARIE PIERRE DE MONTAIGNE DE PONCINS, naquit le 3 novembre 1897, au château du Palais, à Civens <sup>1</sup>, dans une famille de gentilshommes ruraux implantée dans la province du Forez. Contrairement à ce qui s'écrit parfois, il ne semble pas qu'elle soit apparentée à Michel Eyquem, seigneur de Montaigne, et auteur des *Essais*. D'ailleurs les premiers représentants connus de la famille écrivaient leur nom Montagne et l'usage perdura jusqu'à la Révolution.

A l'origine on trouve Jean Montagne († 1642), acquéreur en 1624 du fief du Cognet à Saint-Cyr-les-Vignes <sup>2</sup> ; le fief passa ensuite à son fils Jacques, conseiller du roi au siège de Forez, puis au frère de ce dernier, Charles Montagne ou Montaigne, avocat au siège présidial de Lyon, capitaine châtelain de la châteltenie royale de Sury-le-Bois en Forez <sup>3</sup>. Son fils, Jean Montaigne ou Montagne (1668-1743), né et mort à Saint-Cyr-les-Vignes, conseiller au Parlement des Dombes de 1696 à 1721, fut maintenu dans sa noblesse le 7 janvier 1669 <sup>4</sup>.

La descendance de ces petits nobles de robe allait troquer la plume pour l'épée et la charrue. Le petit-fils du conseiller Jean Montaigne, Jean-Hector de Montaigne (ou Montagne), marquis de Poncins (1738-1793), mousquetaire du roi, puis officier aux Gardes-françaises, chevalier de Saint-Louis, fut l'un des premiers propriétaires de la Plaine forézienne, qui entreprit d'exploiter directement ses terres. Il y fallait du courage, car cette

---

<sup>1</sup> — Arrondissement de Montbrison, département de la Loire. Le château est situé aujourd'hui sur la commune de Feurs à l'extrémité Sud de Civens. Il appartenait à la famille de Poncins depuis le Second Empire.

<sup>2</sup> — Province du Forez et généralité de Lyon, aujourd'hui dans le département de la Loire.

<sup>3</sup> — Josette GARNIER, *Bourgeoisie et propriété immobilière en Forez aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Centre d'études foréziennes, Saint-Étienne, 1982, p. 298.

<sup>4</sup> — <https://gw.geneanet.org/pierfit?lang=fr&p=jean&n=de+montaigne>

région marécageuse et malsaine, où l'agriculture ne donnait que de maigres résultats, n'avait rien d'attrayant. Mais le marquis est un soldat que rien ne rebute, ni les fatigues, ni les fièvres, ni l'inconfort :



Jean-Hector de Montaigne de Poncins  
(1738-1793)

Le marquis montre l'exemple. Homme de terrain, s'il en est, il conduit ses gens comme une armée en campagne : ordre et célérité, voilà le mot de passe. N'écrit-il pas lui-même :

« Nous avons cultivé et exploité à notre main jusqu'à deux cents arpents ou mille méterées de Forez avec succès... ; nous avons toujours été nous-mêmes toute l'année à la tête des laboureurs et des moissonneurs... ; ayant eu, dans certains jours pressants de semaille, jusqu'à quatre-vingts paires de bœufs et autant de laboureurs à nos ordres... ; aux moissons, nous avons commandé en personne jusqu'à deux cents moissonneurs... ; les ayant divisés par

détachements, sous des chefs à qui nous donnions la haute paie, nous avons exécuté nos labourages, nos moissons et nos semailles avec un ordre et une célérité qui approchaient des manœuvres militaires... avec beaucoup plus de précision et de rapidité que celles de nos voisins. »

Quand il fait effectuer des charrois, alors que se trouvent ensemble quinze paroisses, M. de Poncins ne dort que d'un œil, et se couche huit jours de suite tout habillé et botté comme Charles XII, afin d'être rendu de plus grand matin à la tête de la manœuvre <sup>1</sup>.

En 1779, il publia un ouvrage dédié au roi, *Le Grand Œuvre de l'agriculture ou l'art de régénérer les surfaces...*, dans lequel il exposait ses idées pour l'agriculture et pour l'art de la guerre.

Une noblesse pauvre, mais vertueuse, est confinée à la campagne, asile pour les sentiments généreux contre le luxe et la corruption du siècle ; c'est là que par ses soins agricoles cette noblesse soutient l'État d'une main tandis que de l'autre elle le défend dans les armées ; l'agriculture et la guerre sont les deux colonnes sur lesquelles est assis le grand édifice de l'état ; et ces deux colonnes sont confiées à la noblesse aux champs de Mars et aux champs ruraux <sup>2</sup>...

<sup>1</sup> — Joseph BAROU, « Un physiocrate forézien, Jean-Hector de Montaigne de Poncins », *Village de Forez*, n° 16, octobre 1983. <http://forezhistoire.free.fr/images/MarquisdePoncins.pdf>

<sup>2</sup> — M. MONTAGNE (sic), marquis de PONCINS, *Le Grand Œuvre de l'agriculture ou l'art de régénérer les surfaces et les très-fonds ; ouvrage utile à tous les pays, mais particulièrement à l'usage de la province de Forez, accompagné de découvertes intéressantes pour l'agriculture et la guerre*, Lyon, Faucheux, Paris, Vve Duchesne, 1779, p. 355.

En 1789, en pleine euphorie prérévolutionnaire, le marquis fut séduit par les idées nouvelles, si bien qu'il fit paraître un mémoire <sup>1</sup> présenté à l'Assemblée Nationale et au roi par lequel, en sa qualité « de plus considérable propriétaire de la province de Forez », il déclarait consentir à ce que les ordres et les provinces délibèrent ensemble, à ce que les suffrages soient comptés par tête, que le tiers-état ait un nombre de voix égal à celui du clergé et de la noblesse réunis, et que tous soient imposables ; il offrait à ce titre le sacrifice de ses privilèges personnels. Mais il offrait également au roi sa vie et ses biens :

Je dévoue ma vie et mes biens à votre Majesté, protestant que j'aurai toujours deux mille hommes de troupes fraîches à ses ordres et son service, que j'ai la possibilité de lever dans mes terres <sup>2</sup>...

Il allait tenir parole, et lorsqu'en 1792 Lyon se révolta contre la Convention, le marquis de Poncins se joignit aux troupes du Forez qui vinrent défendre la ville et fut tué au combat le 4 octobre 1793 <sup>3</sup>.

Ses descendants, aussi bien les marquis de la branche aînée, que les comtes des branches cadettes, perpétuèrent la passion familiale pour l'agriculture. Ils résidèrent sur leurs domaines, furent maires de leurs communes, développèrent l'élevage, enrichirent le cheptel, créèrent des courses de chevaux et contribuèrent à l'assainissement de la plaine forézienne <sup>4</sup>. Comme eux, de nombreux gentilshommes du Forez s'attachèrent au 19<sup>e</sup> siècle à opérer une véritable révolution agricole qui métamorphosa la plaine, transformant un paysage de marécages, de landes et de champs médiocres en un semi-bocage parsemé d'arbres, alternant champs et prés verts et apportant la prospérité à ce qui avait longtemps été une terre de misère.

Le grand-père de Léon de Poncins, Gabriel-Léon de Montaigne, comte de Poncins (1832-1896), fut maire de Feurs, en Forez et Président de la Diana (Société Historique et Archéologique du Forez). C'était un érudit et un bibliophile chevronné. Il fut père de cinq enfants dont Bernard de Montaigne, comte de Poncins (1862-1946), propriétaire terrien, époux de Madeleine d'Orléans de Rère (1876-1946) : ils furent les parents de Léon de Poncins.

---

<sup>1</sup> — M. DE MONTAIGNE (sic), marquis de PONCINS, *Le baptême de l'état par le mariage des trois ordres, présenté à l'Assemblée Nationale par...*, s.l., 1789, 66 pages. L'ouvrage fut envoyé aux états provinciaux, aux syndics de la noblesse et du clergé, aux municipalités de toutes les villes de sa province et aux principales de la France (p. 61).

<sup>2</sup> — *Ibid.*, p. 61.

<sup>3</sup> — Joseph BAROU, « Un physiocrate forézien... ».

<sup>4</sup> — Jean VERCHERAND, *Un siècle de syndicalisme agricole. La vie locale et nationale à travers le cas du département de la Loire*. Centre d'Études Foréziennes, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1994, p. 57. Voir également : [https://www.le-pays.fr/poncins/ruralite/politique/2016/08/04/ils-ont-marque-l-histoire-du-forez-2-5-une-famille-au-service-de-l-agriculture\\_12023568.html](https://www.le-pays.fr/poncins/ruralite/politique/2016/08/04/ils-ont-marque-l-histoire-du-forez-2-5-une-famille-au-service-de-l-agriculture_12023568.html) ainsi que <http://www.leprogres.fr/loire/2015/08/16/la-famille-de-poncins-a-apporte-bien-plus-qu-un-comice-au-forez>.

Ce dernier fut digne de ses ancêtres : catholique fervent, chercheur infatigable et combattant efficace de la Contre-Révolution pendant toute sa vie. Comme ses pères, il exerça la profession d'exploitant agricole, mais il fut surtout un écrivain, historien des sociétés secrètes et spécialiste de l'étude des mouvements révolutionnaires contemporains.

## Les débuts d'un historien antisubversif

Au début de la guerre de 1914, il n'avait que 17 ans et, cependant, il n'hésita pas à s'engager, mais, comme il était trop jeune, il fut continuellement malade ; cela lui valut d'être réformé ; il reprit cependant du service dans la Croix Rouge et fit ainsi toute la guerre <sup>1</sup>. Cela le marqua pour le restant de son existence.

Il fit ses premières armes de publiciste en dirigeant pendant quelques mois, en 1926, *L'Aigle russe*, organe du Parti nationaliste russe, édité en langue russe <sup>2</sup>, et garda toujours, par la suite, le contact avec l'émigration russe anticommuniste. Ce furent probablement cette activité et ces relations qui lui donnèrent l'idée de se lancer dans la dénonciation des mouvements révolutionnaires, des forces subversives et des sociétés secrètes. Il rencontra certainement alors Alexandre Dmitrievitch Netchvolodov (1864-1938), ex lieutenant-Général de l'Armée Impériale Russe, historien et écrivain, membre de la Société impériale militaire et historique russe, opposant anti-bolchevik exilé à Paris, et auteur de nombreux livres <sup>3</sup>, parmi lesquels le plus remarquable est *L'Empereur Nicolas II et les juifs* <sup>4</sup>, sous-titré : *Essai sur la révolution russe dans ses rapports avec l'activité universelle du Judaïsme contemporain*, qui figure parmi les œuvres capitales sur le sujet.

Avant la Première Guerre mondiale, le général Netchvolodov avait effectué des missions de renseignement secrètes en Scandinavie, avait étudié l'organisation de la conspiration maçonnique en Europe et préparé un rapport spécial à ce sujet <sup>5</sup>. Il est extrêmement probable qu'il a, au minimum, excité l'intérêt du jeune Léon de Poncins sur ces questions, car ce dernier cite le livre de Netchvolodov dans son premier ouvrage.

<sup>1</sup> — Voir notice nécrologique pour L. de Poncins publiée en tract par D.P.F. en décembre 1975.

<sup>2</sup> — Emmanuel KREIS « Les réseaux antijuifs et antimaçonniques autour de la *Revue internationale des sociétés secrètes (RISS)* de l'entre-deux-guerres à la période de l'Occupation », *Revue d'Histoire de la Shoah*, vol. 198, n° 1, 2013, p. 126.

<sup>3</sup> — *Essai sur la psychologie d'un chef d'armée, d'après la correspondance de Napoléon en 1813*. Saint-Pétersbourg, 1894. — *De la Ruine au Bien-être. Étude Économique*. Saint-Petersbourg, 1906. — *La Monnaie Russe*. Saint-Pétersbourg, 1906. — *Histoire de la Terre Russe*, Saint-Pétersbourg, 1910, 1911, 1913 (cette œuvre remarquable fut interdite en Russie et mise au pilon par ordre du Gouvernement des Sovièts).

<sup>4</sup> — Étienne Chiron éditeur, Paris, 1924.

<sup>5</sup> — <http://www.antiquariy.ru/book-1-1158.html>

Poncins s'attaqua d'emblée aux trois grandes forces subversives de son époque : la franc-maçonnerie, le communisme et leur complice commun, le messianisme temporel issu du judaïsme talmudique. Il publia douze livres sur ces sujets jusqu'à la guerre. Le premier fut, en 1928, *Les forces secrètes de la Révolution*, sous titré *Franc-Maçonnerie et Judaïsme*<sup>1</sup>, dont une nouvelle édition révisée et augmentée parut en 1929 et fut traduite en anglais, en allemand, en espagnol et en portugais.

Dans une Europe inquiète de la montée du péril rouge, l'ouvrage eut un grand retentissement dont témoignent ses nombreuses traductions. Le livre fut lu et cité à l'étranger par des hommes politiques connus, notamment en Roumanie où les milieux cultivés étaient largement francophones, ce qui suscita au Parlement roumain deux interpellations contre la maçonnerie : la première<sup>2</sup> fut soulevée, le 5 février 1932, par le Dr Vasile Trifu, député de Storojinet (comté de Bessarabie). Vasile (Basile) Trifu était un urologue réputé, qui fut membre de plusieurs organisations médicales internationales prestigieuses.

La seconde interpellation, en 1934, fut l'œuvre du député Alexandru Cuza qui demanda, au nom de la Ligue Nationale de Défense Chrétienne, que la franc-maçonnerie soit déclarée association secrète nuisible à l'État. Alexandru Constantin Cuza (1857-1947) petit-fils du prince Alexandru Ioan Cuza, était docteur en sciences politiques et en droit ; il fut écrivain, journaliste, universitaire et politicien ; jeune, il avait commencé par être socialiste et athée, puis s'était converti au nationalisme et était devenu le défenseur du protectionnisme économique ainsi que des artisans roumains, et l'adversaire de l'influence hébraïque<sup>3</sup> ; nommé professeur d'économie politique à l'université de Jassy en 1901, il fut Doyen de la Faculté de Droit. Élu député en 1911, et le resta jusqu'en 1938 ; il fut ministre d'État de décembre 1937 à février 1938 puis membre du Conseil de la Couronne à partir de 1939. En 1923, il avait fondé la Ligue Nationale de Défense Chrétienne ; il est considéré comme le fondateur du nationalisme chrétien roumain<sup>4</sup>.

Le succès de son premier livre valut à Léon de Poncins de devenir un collaborateur de la *Revue internationale des sociétés secrètes (RISS)* de Mgr Jouin et de sa Ligue Franc-catholique.

1 — Éd. Bossard, 1928.

2 — On trouve le texte roumain sur : <https://vremuritulburi.com/tag/vasile-trifu/> et la traduction sur <https://translate.google.fr/translate?hl=fr&sl=ro&u=https://vremuritulburi.com/tag/vasile-trifu/&prev=search>

3 — L'auteur juif roumain Carol IANCU le définit comme « le plus illustre agitateur anti-sémite du 20<sup>e</sup> siècle ». Voir Carol IANCU, *Les Juifs en Roumanie (1866-1919) De l'exclusion à l'émancipation*, Aix-en-Provence, Éd. de l'Université de Provence, 1978, p. 217-218.

4 — Voir : Alexandru Constantin Cuza (08.11.1857 - 03.11.1947) - scurtă biografie [http://ne-grupealb.ning.com/group/calendarul-zilei/forum/topics/alexandru-constantin-cuza-08-11-1857-03-11-1947-scurt-biografie?xg\\_source=activity](http://ne-grupealb.ning.com/group/calendarul-zilei/forum/topics/alexandru-constantin-cuza-08-11-1857-03-11-1947-scurt-biografie?xg_source=activity)

Lors de son congrès de 1928, la Ligue recommande chaudement à ses militants la lecture des *Forces secrètes de la Révolution*, ouvrage du jeune journaliste à qui Mgr Jouin avait ouvert sa bibliothèque et ses archives, et l'auteur est invité à présenter son livre aux ligueurs lors de la séance matinale du 27 novembre 1928 <sup>1</sup>. Au sein de l'équipe de la RISS, Poncins se consacre à l'« histoire maçonnique et juive », s'intéressant aussi bien au « plan général » des juifs et des francs-maçons qu'aux « liaisons des groupes » et aux « influences juives sur la franc-maçonnerie » <sup>2</sup>.

Léon de Poncins collabora également à de très nombreux périodiques français et étrangers – par exemple, entre les deux guerres, *Le Jour*, *Le Figaro* (alors propriété du parfumeur François Coty qui en avait fait un journal national), *l'Ami du Peuple* (journal populaire qui appartenait au même François Coty), *Le Mercure de France*, *Le Nouvelliste de Lyon*, et *The Patriot* – mais certains de ses articles faisaient peur aux directeurs des journaux auxquels il les proposait. C'est pourquoi l'ouvrage qui parut trois ans après *Les forces secrètes de la Révolution*, s'intitula *Refusé par la presse* <sup>3</sup> – sous titré : *Articles sur les forces secrètes de la Révolution que la Presse a refusé d'insérer – F. M. – Occultisme – Judaïsme*.

Voici comment un adversaire juif, socialiste et franc-maçon, Antonio Coen (1885-1956), futur grand-maître de la Grande Loge de France, résumait la thèse du livre pour la contester :

La civilisation, telle qu'elle se développe depuis la Renaissance, tend à amoindrir les valeurs spirituelles, à les faire disparaître devant la puissance croissante de la matière, c'est-à-dire de la science et de l'argent. Les coupables de cette transformation nuisible sont essentiellement les protestants et les juifs. La franc-maçonnerie est leur instrument de propagande. Elle tend donc à précipiter la catastrophe <sup>4</sup>.

*La Franc-Maçonnerie, puissance occulte* <sup>5</sup>, publié en 1932, est une étude complète de la franc-maçonnerie et de son influence politique, sociale et religieuse, étude fondée sur des documents maçonniques internationaux vérifiés par l'auteur. Dans *Les Juifs maîtres du monde* <sup>6</sup>, sorti la même année, l'auteur a fait un travail identique sur le judaïsme.

<sup>1</sup> — « Discours de Mgr Jouin au Congrès antijudéo-maçonnique », in RISS, « Partie maçonnique », n° 1, 5 janvier 1929, p. 28 ; *Le Franc-catholique* (hors série), novembre 1928. Le livre de Léon de Poncins est recommandé comme livre de discussions pour les réunions de sections de l'année. L'auteur fréquente pour sa part la section franc-catholique de Blois, où il donne une conférence le 15 décembre 1929 au sujet des « Forces secrètes de la Révolution ». France des Méloizes, « Nouvelles de Province », in *Le Franc-catholique*, n° 1, avril 1930, p. 5. [Note d'Emmanuel Kreis]

<sup>2</sup> — Emmanuel KREIS, *ibid.*, p. 126.

<sup>3</sup> — Alexis Redier éditeur, Éditions de la Revue française, 1931.

<sup>4</sup> — *Bulletin de la Grande Loge de France*, n° 9, 1er juin 1932, p. 187.

<sup>5</sup> — Éd. Bossard, 1932.

<sup>6</sup> — Éd. Bossard, 1932.

Deux ans plus tard, dans *Tempête sur le monde* <sup>1</sup>, Léon de Poncins constatait la faillite de l'idée du progrès, évangile du Monde Moderne, mais aussi la faillite du Machinisme, du Capitalisme et de la Démocratie. L'auteur démontrait que la crise du monde moderne était le résultat d'une longue évolution historique ; il rappelait les conceptions religieuses, économiques, politiques et sociales du Moyen Age ; il montrait que le tournant de la Renaissance et de la Réforme avait marqué la naissance des conceptions modernes et que ces conceptions avaient triomphé en 1789. Mais les bouleversements de la guerre de 1914-1918 et de la crise mondiale de 1929 marquaient l'écroulement du monde moderne. Il restait le dilemme : bolchevisme ou monde nouveau. Il expliquait enfin qu'un redressement basé sur un ordre nouveau était non seulement possible mais nécessaire pour éviter la catastrophe définitive. Ce programme de redressement fut, dès son apparition, adopté intégralement par un nouveau parti canadien : le parti national social chrétien.

## Les œuvres de la maturité

L'ouvrage qui suivit, intitulé *La Franc-Maçonnerie d'après ses documents secrets* <sup>2</sup>, devait avoir un succès mondial et fut, dès sa parution, considéré comme un ouvrage classique et définitif ; en fait, il n'a pas vieilli et sa lecture est toujours indispensable à tout militant contre-révolutionnaire. Le livre résume, achève et complète les précédentes études antimaçonniques de l'auteur ; il présente d'abord la franc-maçonnerie en général, ses doctrines, ses méthodes d'action, ses rapports avec le rationalisme, avec l'occultisme et avec la politique. Il continue en exposant les origines de la maçonnerie, son rôle dans la Révolution de 1789 et son action en France, de 1793 à nos jours. Il étudie ensuite le rôle de la maçonnerie en Italie, en Espagne, au Portugal, et en Autriche-Hongrie. Il consacre un chapitre à la responsabilité maçonnique dans la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale. Puis il présente la franc-maçonnerie anglo-saxonne et montre l'influence hébraïque dans la maçonnerie. En conclusion, il étudie les sociétés secrètes extra-maçonniques.

Léon de Poncins s'effaçait volontairement devant les faits ; il apportait les résultats, méthodiquement classés, de ses recherches menées silencieusement pendant des années à travers les archives du monde entier (il lisait couramment plusieurs langues européennes). Entre autres sources d'information, il avait reçu l'autorisation de consulter les archives privées de la famille royale d'un grand pays (probablement l'Espagne). Comme le disait

---

1 — Éd. Beauchesne, 1934.

2 — Éd. Beauchesne, 1934, réédité en 1936 et 1942, 4<sup>e</sup> éd. en 1972 par DPF.

son éditeur dans l'avertissement publié en tête de la 1<sup>ère</sup> édition, « ce ne sont pas là des faveurs qu'on accorde à la légère au premier venu ».

L'ouvrage réussit à vaincre la conspiration du silence ; successivement traduit en huit langues, cité par quelques-uns des hommes politiques les plus connus de l'époque, il eut une répercussion internationale dont son éditeur, Beauchesne, donnait en 1938 deux exemples :

1° Le gouvernement portugais vient d'adopter, à l'unanimité, un projet de loi interdisant la F. . M. . et basé en grande partie sur *La F. . M. . d'après ses documents secrets*. (Réunion du Parlement corporatif portugais. Diario das Sessoes, Journal officiel du 2 avril 1935.)

2° Le député suisse Willy Deschliman vient de déposer au Grand Conseil de Genève un projet de loi antimaçonnique basé en grande partie sur la même source.

Pour pouvoir écrire *Le Portugal renâit*<sup>1</sup>, l'auteur alla sur place s'entretenir avec le président Salazar et ses principaux collaborateurs. Mieux que quiconque, il était qualifié pour cela ; en effet comme nous venons de le voir, lors de l'interdiction de la F. . M. . au Portugal (décrétée en avril 1935), le rapport officiel du gouvernement s'appuyait sur les précédents ouvrages antimaçonniques de l'auteur. Le livre faisait connaître tous les dessous de l'histoire contemporaine du Portugal ; il mettait en lumière le complot maçonnique, qui débuta par l'assassinat du roi Carlos et du prince héritier, puis en seize années de révolutions sanglantes – marquées par l'assassinat du président Sidonio Pais –, mena le pays à la désorganisation et à la ruine avant le coup d'arrêt du grand soulèvement national du 28 mai 1926, qui entraîna le redressement financier, l'organisation corporative de la société et la réforme de l'État par Salazar.

Rien n'était affirmé qui ne fût appuyé sur des documents incontestables publiés pour la première fois et qui furent, même au Portugal, une véritable révélation. En France, l'ouvrage fit connaître au grand public de droite, l'œuvre de redressement d'Oliveira Salazar, dictateur sans violence, expliquant comment cet homme, par le seul prestige de son désintéressement et de sa clairvoyance, avait pu rendre à son pays l'ordre, la dignité et la prospérité.

Comme l'écrivait l'éditeur de l'ouvrage :

A l'heure où chacun cherche à sortir du chaos démocratique et révolutionnaire, l'expérience Salazar nous offre une résurrection et une nouvelle application des éternels principes de sagesse qui firent pendant des siècles la grandeur de l'Occident, principes reniés depuis deux siècles par le monde moderne mais qui brillent aujourd'hui d'un nouvel éclat — phare lumineux dans la Tempête.

1 — Éd. Beauchesne, 1936.

Dans un petit livre intitulé *S.D.N., Super-État maçonnique*<sup>1</sup>, Léon de Poncins révélait au public un document secret qui éclairait d'une manière irréfutable les influences maçonniques occultes qui avaient présidé à la création de la Société des Nations et qui en influençaient l'esprit. Il reproduisait en effet le compte rendu de la fameuse réunion secrète des maçonneries alliées et neutres, tenue au Grand Orient de Paris, les 28, 29 et 30 juin 1917, réunion au cours de laquelle furent élaborées les bases du traité de paix et de la Société des Nations tels qu'ils furent intégralement réalisés. L'auteur retraçait l'histoire de ce Congrès, il en analysait les principales décisions et en faisait ressortir la portée historique et internationale, montrant ainsi que le Traité de Versailles avait été confisqué par la franc-maçonnerie au profit de ses buts révolutionnaires et que la S. D. N. était un Super-État, organisme de contrôle et de coercition au service des intérêts supérieurs de la maçonnerie internationale. C'était peut-être le document le plus important et le plus sensationnel qui ait jamais été publié sur le rôle de la F. . M. . dans la politique internationale.

## Une sociologie de la Révolution

Dans *La mystérieuse internationale juive*<sup>2</sup>, Léon de Poncins revenait sur le problème juif dont il commençait par exposer les données : la race, la religion, la nation et les organisations juives ; ensuite il expliquait que la différence absolue de culture, de tradition et de religion faisait de beaucoup d'Israélites les adversaires permanents et irréductibles de la civilisation chrétienne et occidentale.

Il passait ensuite à l'étude de l'internationale révolutionnaire et de ce qu'il appelait le « révolutionnarisme » hébraïque ; il montrait comment certains Hébreux ont été les créateurs de l'idéologie socialiste marxiste, puis les meneurs des révolutions communistes ou socialistes ; il expliquait leur rôle dans le bolchevisme russe, dans le bolchevisme hongrois de Bela Kuhn, dans le spartakisme allemand, dans le socialisme autrichien et enfin dans le socialisme mondial.

Il poursuivait en décrivant l'Internationale de l'or ; il montrait comment des talmudistes, de concert avec les puritains anglais, ont été les créateurs de la mentalité et de l'organisation capitaliste moderne, dont le vrai nom est mercantilisme, et comment ils sont à la tête des affaires internationales où ils occupent solidement les postes de commande. Il expliquait l'alliance de la haute finance et de la révolution associées dans un rêve messianique de domination qui doit aboutir à la judaïsation du monde. Car Israël, disait-il, ne se contente pas d'être étranger et antagoniste, il est de plus fana-

---

1 — Éd. Beauchesne, 1936.

2 — Éd. Beauchesne, 1936.

tiquement dominateur et veut imposer au monde une hégémonie tant matérielle que spirituelle basée sur un ensemble de conceptions sociales, politiques et religieuses qui marqueraient la fin de tout ce qui a fait pendant deux mille ans la grandeur de la civilisation occidentale.

Il dénonçait la conspiration du silence qui camoufle cette action et qui masque la gravité de la situation, puis il exposait une solution chrétienne du problème.

Le livre contient des analyses remarquablement lucides et toujours actuelles, qu'on en juge par ces extraits :

... une nouvelle conception économique — d'origine judéo-puritaine — lentement élaborée depuis la Réforme, s'est définitivement imposée au monde par la Révolution française de 1789. Elle forme la base du capitalisme moderne dont l'essence est la poursuite du gain pour le gain lui-même. (Ne pas confondre capitalisme et propriété qui sont deux choses différentes et sur bien des points antagonistes...) [p. 181.]

L'essence du capitalisme moderne, au contraire, est la recherche du gain, non pour subvenir aux nécessités de la vie ou satisfaire aux jouissances de l'existence, mais pour le gain lui-même. Son idéal est la masse, non la qualité. Ses moyens d'action sont le crédit et l'agiotage. [p. 183.]

Citant Emmanuel Malynski <sup>1</sup>, Poncins continuait :

Ce qui constitue le capitalisme, c'est premièrement le caractère [...] anonyme et impersonnel de la propriété, du travail et de la production.

Deuxièmement le but, qui n'est pas la production des utilités réelles, soit directement, soit médiatement par voie d'échange, contre d'autres utilités produites dans le même but, en vue de la consommation, mais qui est l'accumulation de ce qu'on appelle les richesses [...].

Troisièmement, le crédit, c'est-à-dire la dette, valeur par définition négative, généralement impersonnelle et mobile et par suite internationale, qui est à la base de toute production, au lieu que cette base soit la terre, valeur positive, personnelle, immobile et nationale.

Bref, le capitalisme, c'est l'industrie de l'argent, c'est la production de l'argent pour l'argent et par l'argent, où la terre et le travail, la production et la consommation, ne sont que des moyens employés pour arriver à cette fin, seule importante en soi, sans égard et souvent au détriment de tout le reste. [p. 183-184.]

Poncins citait ensuite Louis Rougier <sup>2</sup> :

Du triomphe de l'esprit [du Talmud], universalisé par la Réforme, est sorti un monde nouveau dont l'expression la plus parfaite se trouve dans les pays où

<sup>1</sup> — E. MALYNSKI, *Éléments de l'histoire contemporaine*, p. 110-112 (note de L. de P.).

<sup>2</sup> — L. ROUGIER, *Revue de Paris*, 15 octobre 1928 (note de L. de P.).

l'invasion de la mentalité puritaine a rencontré le moins de résistances historiques : aux États-Unis.

La structure de ce nouveau monde repose sur le primat des fonctions économiques que régularise le commerce de l'argent. Il semble que la vertu la plus éminente de l'homme soit de produire le plus possible en vue de consommer toujours davantage et de s'enrichir sans arrêt pour produire et pour consommer. L'*Homo Sapiens* fait délibérément place à l'*Homo œconomicus*. Multiplier nos besoins au lieu de chercher à nous en affranchir, de façon à faciliter l'écoulement des produits fabriqués en nombre de plus en plus grand, tel est le cercle dans lequel roule la civilisation contemporaine.

Le monde moderne repose sur cette équivoque simpliste et barbare que plus on est à même de satisfaire une grande variété de besoins matériels en un minimum de temps, plus on est en droit de se prétendre civilisé. [p. 191.]

Sur la question de la collusion entre haute finance et révolution, Léon de Poncins s'exprimait ainsi :

Certaines raisons, si elles ne l'éclairent pas entièrement, projettent cependant une lueur sur cette question :

1° Il y a similitude de mentalité entre le socialisme et le capitalisme moderne : tous deux ont à leur base une conception économique matérialiste du monde, d'origine judéo-puritaine.

2° Les capitalistes sont de deux sortes : les propriétaires fonciers ou industriels et les brasseurs d'affaires qui vivent de spéculation. Le désordre social, fatal aux premiers, est, pour les seconds, une occasion de profit.

3° Le socialisme n'est pas toujours une fin en soi. Il peut être aussi une arme, un moyen de destruction qui favorise les desseins de la finance internationale. [p. 207-208.]

L'idéal suprême [...] tend à transformer le monde en une société anonyme unique par actions égales ; le capital de cette société doit être la planète Terre et elle doit exploiter le travail de toutes les créatures ; Israël, aidé peut-être au début de quelques hommes de paille, doit fournir le conseil dictatorial d'administration de cette société.

Deux méthodes permettent d'atteindre ce but. La première est l'américanisation ; elle a l'inconvénient d'être relativement lente et facultative. La seconde méthode, rapide, brutale et dictatoriale, est le communisme.

La bureaucratie capitaliste gère seulement la fortune de certains hommes ; leur nombre augmente constamment mais ils ne sont pas absolument obligés de la lui confier.

Par contre, la bureaucratie socialiste ou communiste gère obligatoirement la fortune de tous les hommes et obligatoirement aussi, la totalité de la fortune de chacun. Le communisme, en étendant la contrainte au domaine privé, transforme ces gérants bureaucratiques en despotes omnipotents, non seulement des biens, mais des corps et des âmes. [p. 209-210.]

Bref, le progrès ne consiste pas à remplacer le capitalisme bourgeois par le communisme prolétarien ; le progrès consiste à substituer au capitalisme encore limité et relativement facultatif de l'Europe et de l'Amérique, le pan-capitalisme mondial disposant d'un pouvoir politique absolu.

Le terrorisme soviétique ayant fait table rase du passé, il ne reste plus au pan-capitalisme d'état qu'à reconstruire à sa guise sur le terrain ainsi déblayé et qui ne lui aura coûté que quelques millions de vies humaines. C'est à cette transformation que nous assistons en Russie par le plan quinquennal. [p. 211.]

C'est le grand drame du 20<sup>e</sup> siècle dont la guerre de 1914, puis le bolchevisme, ont été jusqu'ici les principaux épisodes et qui risque de s'achever par l'asservissement de toute l'humanité à un mystérieux pouvoir d'argent servi par la plus atroce des tyrannies politiques. [p. 216.]

Rappelons que tout cela était écrit en 1936, c'est-à-dire il y a plus de quatre-vingt ans et que l'objectif n'a pas changé.

## De la guerre occulte à la guerre mondiale

*La guerre occulte – sous-titré Juifs et Francs-Maçons à la conquête du monde*<sup>1</sup> –, fut rédigé en collaboration avec le comte polonais Emmanuel Malynski (1875-1938) ; voilà comment Poncins présentait son collaborateur et leur ouvrage :

Né et élevé en Pologne russe à une époque où l'organisation sociale était encore presque féodale, il a vu la naissance et le développement du capitalisme industriel qui a abouti au bolchevisme. Pratiquement, il a ainsi vécu plusieurs siècles d'histoire, car cette évolution a débuté chez nous à la Renaissance pour n'acquiescer son plein épanouissement qu'après la Révolution française.

Il a vu sur place l'effondrement du tsarisme et il a assisté en témoin au triomphe du bolchevisme. Redevenu Polonais à la suite de la reconstitution de la Pologne, il a vu l'application des réformes agraires qui ont suivi la grande guerre.

Homme de sport, escrimeur réputé, pilote d'avion de la première heure, parlant et écrivant plusieurs langues avec une égale perfection, doué d'une culture prodigieuse et universelle, il n'est pour ainsi dire pas un coin du monde qu'il n'ait visité et étudié. Des Indes au Japon, il a parcouru l'Asie millénaire avant qu'elle ne fût complètement bouleversée par le contact de l'Occident. Il a observé sur place, en Amérique, les étapes du capitalisme et de l'industrialisme triomphants ; il a connu tous les principaux ghettos d'Europe orientale, il a vu ceux de New-York et il est allé en Palestine observer le sionisme à l'œuvre.

---

1 — Éd. Beauchesne, 1936.

Il a regardé toutes choses avec l'objectivité d'un penseur qui observe « *sub specie aeternitatis* » et ses conclusions sont parmi les plus profondes qui aient été formulées sur la crise du monde moderne.

Des années à l'avance, il a prévu et annoncé tout ce qui se réalise aujourd'hui, tellement en avance sur la pensée contemporaine qu'il est alors resté incompris.

Un des tout premiers, avant même les célèbres études de Max Weber et de Werner Sombart, il a saisi l'essence profondément judaïque du capitalisme moderne et démontré les affinités qui l'unissent au bolchevisme.

Un des tout premiers, il a su voir l'appui involontaire que certains nationalismes suraigus apportaient à la subversion internationale.

Un des premiers, il a pénétré l'essence métaphysique du mouvement révolutionnaire, montrant qu'il s'agissait d'une guerre religieuse, du choc séculaire et international de deux conceptions antagonistes du monde.

En 1935, vieilli et affaibli par une grave maladie, il m'avait confié la tâche de continuer et mettre au point son œuvre interrompue. A cet effet, il m'avait remis les observations, notes et manuscrits, articles et livres qu'il avait accumulés au cours de toute une vie de voyages et d'études, me laissant carte blanche pour leur utilisation. De notre collaboration est né ce livre qui traite l'histoire secrète de la subversion, l'histoire terrible qui n'a jamais été écrite, mais qui commence à s'entrouvrir <sup>1</sup>.

Le livre constitue une vaste fresque historique montrant les progrès de la Révolution mondiale et du judaïsme, depuis la Révolution française. Il suit les étapes du mouvement, qui part de 1789, pour aboutir logiquement au bolchevisme, avec les révolutions de 1830 et de 1848, l'action de Napoléon III et celle de Bismarck, la guerre de Crimée, la Commune, les prodromes du bolchevisme, l'avènement du capitalisme en Russie et la subversion de ce pays, la tentative de réaction de Stolypine et son assassinat, la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale, la Révolution de 1917, l'action de Kérénsky et celle de Lénine, enfin le triomphe du bolchevisme.

Comme l'indique le titre, les auteurs étudient surtout l'aspect occulte de cette grande conspiration et mettent en lumière les influences talmudiques et maçonniques qui prirent insensiblement les commandes de la politique internationale et imposèrent la subversion dans le monde. Ce livre, fruit de trente années de voyages et d'études menées à travers les cinq continents, est l'histoire tragique de l'écroulement d'un monde. Il fut ré-édité en 1938, 1940, 1942 et en 2002.

Lorsqu'éclata la guerre d'Espagne, en 1936, Léon de Poncins se rendit dans la zone des combats et suivit les opérations aux côtés des Carlistes du général Mola comme correspondant de guerre <sup>2</sup>. Il rédigea alors *l'Histoire*

<sup>1</sup> — Emmanuel MALYNSKI et Léon DE PONCINS, *La guerre occulte*, imprimerie orléanaise, Orléans, 1940, édition hors commerce réservée à l'auteur, préface (datée d'août 1938), p. IX-X.

<sup>2</sup> — *L'Ordre Français*, n° 119, janvier 1968, p. 9.

*secrète de la révolution espagnole*<sup>1</sup> qui, publiée à peu près un an avant la victoire nationaliste, retraçait les événements qui, après la chute de la dictature débonnaire du général Primo de Rivera, en 1930, aboutirent à la guerre civile de 1936. Cette période fut jalonnée par des complots antimonarchiques d'origine maçonnique, par la chute d'Alphonse XIII et la proclamation de la République qui porta la franc-maçonnerie au pouvoir, par des mesures de persécution religieuse, des désordres et des grèves, par l'élection d'un marrane, Alcalá Zamora, à la présidence de la République, par le Convent maçonnique secret de 1932 qui consacra la mainmise de la maçonnerie sur le régime, par la violente révolution rouge dans les Asturies en octobre 1934, suivie d'une année d'instabilité parlementaire et de préparation révolutionnaire communiste qui aboutit, en février 1936, à la victoire électorale du Front Populaire, laquelle déclencha le terrorisme anarchiste et communiste et entraîna le chaos, jusqu'à ce que l'assassinat de Calvo Sotelo par les rouges déclenche le soulèvement militaire et la guerre civile qui fut en fait une guerre internationale sur un champ de bataille national.

*Le plan communiste d'insurrection armée*<sup>2</sup> exposait le plan prévu en 1936 pour soumettre la France à la dictature communiste, « document effrayant de cynisme, de cruauté et de froide préméditation ». Léon de Poncins l'avait déjà publié en novembre 1937 dans sa revue *Contre-Révolution*.

Il avait en effet fondé, cette année-là, une revue internationale, *Contre-Révolution – revue internationale d'études sociales*, qu'il avait fait éditer en Suisse. Mais le ministre de l'intérieur du Front Populaire, Marx Dormoy, allait tirer parti de cette situation pour bloquer puis prohiber cette revue « étrangère » ; Poncins a raconté lui-même cette affaire :

Au cours de l'année 1937, six numéros parurent régulièrement de mai à décembre. Pratiquement tous les ballots envoyés au distributeur à Paris furent saisis par le Gouvernement français sur ordre du ministre de l'Intérieur et du ministre des Affaires étrangères. Ces saisies étant jugées illégales par l'avocat, un procès en Conseil d'État a été intenté, procès qui sera jugé dans l'année courante.

A cette hostilité qui empêchait la diffusion en France, vinrent s'ajouter les difficultés matérielles provenant des deux dévaluations du Front populaire. Finalement, le 26 janvier 1938, le ministre de l'Intérieur prenait un arrêté interdisant *Contre-Révolution*, à la suite duquel l'avocat intenta un nouveau recours en Conseil d'État. En février, cette interdiction était communiquée aux différents États-Majors et lue à la décision des régiments sur tout le territoire de France. C'est d'ailleurs ainsi que nous l'apprenions, car le ministère ne nous avait pas prévenus de cette interdiction.

---

1 — Éd. Beauchesne, 1938.

2 — Éd. des Libertés françaises, 1939.

Après une interruption de quelques mois, *Contre-Révolution*, revue internationale suisse, disparut pour faire place à une nouvelle publication : *Contre-Révolution*, revue internationale française, éditée à Paris dont le n° I-II parut en juillet 1938. Deux autres numéros parurent en décembre 1938 et avril 1939, puis la guerre interrompit la publication.

## L'aveuglement des hommes au pouvoir

A la mobilisation, Poncins fut affecté au 2<sup>e</sup> Bureau de l'État Major de l'Armée. Après la défaite de 1940 et l'instauration du gouvernement de Vichy, il essaya, mais sans pouvoir se faire entendre, d'apporter son expérience et sa documentation au garde des Sceaux chargé d'élaborer la loi sur les sociétés secrètes. Il l'a raconté lui-même en 1942, dans un appendice à la 3<sup>e</sup> édition de *La Franc-Maçonnerie d'après ses documents secrets* :

En traversant Bordeaux lors de la débâcle qui précéda l'armistice, j'appris de source indiscutable le fait suivant :

La crème des archives du Grand-Orient, soit une douzaine de caisses avaient été évacuées de Paris et entreposées 10, rue Ségallier, à Bordeaux, à la garde de M. Pinèdre, adjoint au maire de Bordeaux, domicilié cours de la Marne. Un M. Pillaut de Paris, les avait apportées.

J'étais alors militaire et peu libre de mes mouvements ; d'ailleurs, je ne passai que 24 heures à Bordeaux lors du bombardement de la ville par avions. J'essayai vainement de prévenir M. Alibert qui me semblait la personne la mieux qualifiée auprès du Maréchal, mais ne fus pas reçu. Par la suite, nous signalâmes la chose à M. Marquet, alors ministre de l'Intérieur à Vichy, et maire de Bordeaux. Il ignorait tout, mais téléphona à Bordeaux et eut pleine confirmation du fait, ajoutant que son adjoint avait obéi à son insu aux ordres de M. Camille Chautemps <sup>1</sup> et que, depuis lors, les archives avaient été brûlées.

Au début d'août, la radio et la presse annoncèrent que M. Alibert, garde des Sceaux et ministre de la Justice, allait promulguer une loi contre les sociétés secrètes.

Ayant consacré des années à étudier ces questions dans toute l'Europe, étant en rapport, dans le monde entier, avec la plupart des personnalités qui s'en sont occupées, je jugeai de mon devoir d'aller offrir ma documentation à M. Alibert, que j'avais rencontré une fois par l'entremise de M. Lémery, depuis ministre des Colonies.

---

<sup>1</sup> — Vice-président du Conseil dans le gouvernement Paul Raynaud et 30<sup>e</sup> degré du Rite écossais (Chevalier Kadosch). La notice qu'Henry COSTON a consacrée à la famille Chautemps dans le tome I de son *Dictionnaire de la politique française* est très instructive. (Note C.L.)

J'allai à Vichy avec un de mes amis le Duc Pozzo Di Borgo qui connaissait personnellement le garde des Sceaux. Il prit aussitôt contact avec ce dernier et lui demanda s'il avait le texte des lois promulguées en Espagne et au Portugal contre la F. . M. . M. Alibert lui répondit que ses services étaient au courant de tout. Mon ami insista sur l'importance de la loi portugaise qui avait été bien étudiée, comme tout ce que fait le gouvernement Salazar. Le ministre affirma à nouveau qu'il en avait le texte. Le Duc Pozzo fut un peu étonné de l'assurance montrée par M. Alibert, mais n'insista plus, n'ayant pas l'idée de mettre en doute une affirmation aussi catégorique.

Le même soir, je rencontrai M. Alibert sur le trottoir de l'hôtel du Parc et lui demandai un rendez-vous pour traiter ces questions ; M. Alibert me répondit qu'il était trop occupé pour cela. J'abordai donc aussitôt le sujet et lui demandai si ma documentation, mon expérience et celle de mes amis pouvaient lui servir car je serais heureux de mettre le tout à sa disposition.

Le ministre me répondit qu'il n'avait besoin de rien et que ses services connaissaient parfaitement la question. Je lui exposai brièvement l'intérêt qu'il y aurait à diffuser largement un rapport officiel montrant les raisons qui avaient amené la promulgation de cette loi : le gouvernement justifierait ainsi cette mesure aux yeux de l'opinion publique et étrangère et obtiendrait son appui en faveur des nouvelles réformes.

M. Alibert me répondit que cela n'avait aucun intérêt, qu'il avait dépassé le stade du papier et qu'il se plaçait sur le plan supérieur des réalisations pratiques, ce qui consistait à promulguer une loi et à remplacer les francs-maçons aux postes de commande par des hommes nouveaux.

Je lui objectai qu'on ne possédait que des listes incomplètes et souvent inexactes des membres de la F. . M. . et lui montrai l'erreur commise en ne saisissant pas au préalable les archives des Loges de France ; je lui citai à cette occasion le cas de Bordeaux, mais sans réussir à ébranler son assurance. M. Alibert me répondit que cela n'avait pas d'importance car ses services les connaissaient, semblant leur accorder une omniscience que nous, qui avons passé des années à étudier ces problèmes, sommes loin de posséder.

Je tentai alors de lui faire admettre l'importance qu'il y aurait à créer un service international d'études et de documentation sur ces sujets en citant l'exemple des puissances de l'Axe (Allemagne spécialement) qui avaient compris toute l'importance de ces questions et les utilisaient largement dans leur propagande intérieure et internationale.

Le ministre me répondit que cela coûterait de l'argent et qu'on n'en avait pas pour cela. Je voulus lui remettre un projet de réalisation, mais il me répondit à nouveau qu'il avait dépassé le stade du papier et qu'il n'avait pas le temps de l'examiner.

Pensant alors que ces fins successives de non-recevoir provenaient d'une prévention inexplicable à mon égard, je lui proposai d'utiliser le concours d'autres personnes dont la valeur morale, le talent et la compétence pourraient

rendre de grands services dans ces domaines, mais ne pus obtenir que des réponses évasives. Sur ce, je le quittai après un entretien d'une demi-heure tenu sur le trottoir et au cours duquel nous nous étions trouvés en désaccord complet.

Le lendemain, accompagné du Duc Pozzo Di Borgo, nous prîmes rendez-vous avec M. Xavier Vallat, secrétaire général des Anciens Combattants, qui nous semblait bien qualifié car il est au courant de ces questions. Il nous dit qu'à sa connaissance, les services d'Alibert ne possédaient pas le texte de la loi portugaise sur la franc-maçonnerie ; je le lui remis aussitôt.

J'étais particulièrement placé pour la connaître, car cette loi avait été promulguée peu avant un séjour que je fis au Portugal et le rapport officiel s'appuyait en grande partie sur des documents maçonniques publiés dans différents de mes ouvrages ainsi qu'en témoigne le Journal officiel portugais.

Xavier Vallat prit sur lui de faire étudier le texte et de le soumettre au garde des Sceaux. Effectivement le texte français, qui fut publié peu après, est une copie abrégée de la loi portugaise.

En sortant de chez Vallat nous fûmes abordés par un avocat qui nous cherchait partout. Il nous dit que les services d'Alibert l'avaient chargé de trouver la loi portugaise et qu'il comptait sur nous pour la leur procurer. Préférant ne plus nous mêler de cette histoire, et faisant confiance à Vallat, nous répondîmes évasivement et quittâmes aussitôt Vichy pour de longs mois.

## Les erreurs à ne pas commettre

A la lecture de ce témoignage, on ne peut que s'interroger sur les motifs de la conduite du garde des sceaux Alibert : incompétence arrogante ou trahison délibérée ? Quoiqu'il en soit, la loi sur la franc-maçonnerie qu'il fit promulguer par ses services fut jugée, par Léon de Poncins, improvisée, incomplète et inefficace. Laissons-lui la parole :

### Étude de la loi sur la franc-maçonnerie :

#### • *Premier point*

On proclame à son de trompe l'intention de promulguer une loi sur les sociétés secrètes. On alerte ainsi une organisation séculairement organisée pour le secret et on perd toute chance de saisir des documents précieux.

Il aurait fallu perquisitionner simultanément et à l'improviste, toutes les Loges de France et saisir les archives. (Le premier soin des Allemands en occupant Paris fut d'opérer une descente au Grand Orient et à la Grande Loge.)

Tous ceux qui s'occupent de ces questions savent combien il est difficile de connaître les menées occultes de la F. . M. . On avait là une occasion unique qu'on a gravement compromise. Les saisies de documents ont l'avantage de révéler les menées internationales de la F. . M. ., de faire connaître ses membres, de justifier les mesures prises par le Gouvernement. Citons un exemple historique :

Le Gouvernement de Salazar connaissait par expérience le danger de la F. . M. ., mais il craignait d'agir dans l'arbitraire. Une perquisition fit saisir des documents, prouvant que la maçonnerie agissait secrètement contre le Gouvernement. Salazar, après en avoir pris connaissance, n'hésita plus et donna son assentiment au projet de loi Cabrai qui lui avait été soumis. Je tiens le fait de la bouche même de MM. José Cabrai et Abel de Andrade, rapporteurs de ladite loi.

• *Deuxième point*

Par suite de l'erreur précédente, aucune liste sérieuse et complète de francs-maçons n'était entre les mains du Gouvernement au moment où la loi a été promulguée. Le Maréchal a dit : « *Les causes de notre désastre n'ont pas disparu avec le changement des institutions, elles ne disparaîtront qu'avec le changement des hommes.* » Ce qui s'applique particulièrement à la franc-maçonnerie.

• *Troisième point*

Aucune personne compétente n'a été consultée : Voir l'historique ci-dessus des circonstances dans lesquelles la loi a été promulguée.

• *Quatrième point*

Loi incomplète. On copie une loi étrangère sans chercher à l'améliorer et on la copie imparfaitement : en effet, au cours de la guerre d'Espagne, la loi portugaise fut renforcée car elle s'était avérée insuffisante à l'expérience.

Mes archives étant dispersées par la guerre, je n'ai pu me procurer à Vichy cette partie nouvelle, mais un Gouvernement qui dispose de représentants diplomatiques et de moyens rapides de communication aurait pu faire le nécessaire.

Sur de pareils sujets un pays comme la France devrait innover, non imiter.

• *Cinquième point*

Loi partiellement inefficace qui dénote une méconnaissance du véritable caractère occulte de la F. . M. . En raison de ce qui précède, la F. . M. . a su prendre à temps ses dispositions et a donné les instructions nécessaires à tous les frères . ., pour rendre l'engagement exigé inopérant. Si l'on n'y pare pas, les conséquences de la loi risquent de se résumer ainsi :

Article I : La franc-maçonnerie est interdite.

Article II : Les francs-maçons gardent les places.

Article III : La F. . M. . devient plus secrète encore.

• *Sixième point.*

Aucune mesure n'a été prise contre les associations et les ligues paramaçonniques avec leur réseau de filiales couvrant la France. A titre d'exemple signalons la Ligue des Droits de l'Homme, dirigée par les juifs Victor Basch et Emile Kahn, ligue dont le rôle a été considérable, notamment lors de la création du Front Populaire.

• *Septième point.*

Loi non justifiée vis-à-vis de l'opinion publique française et étrangère.

Dans le domaine intérieur, on manque ainsi une occasion unique de faire une propagande efficace et d'éclairer l'opinion publique dont l'appui est indispensable.

Dans le domaine international on s'expose à des chocs en retour graves, notamment des États-Unis.

Insistons brièvement sur ce dernier point : ce serait ne rien connaître de la puissance internationale de la F. . M. . que de ne pas prévoir des chocs en retour particulièrement graves pour un pays affaibli par une défaite aussi générale.

Citons à ce sujet un exemple historique, celui de l'Espagne. [...]

L'auteur raconte ici comment des mesures maladroitement et inefficaces, prises contre la F. . M. . par le gouvernement Primo de Rivera, permirent à la secte de crier à la persécution et d'exciter l'hostilité des pays anglo-saxons contre le dictateur ; hostilité qui entraîna une crise financière, laquelle provoqua sa chute. Et Poncins concluait ainsi son étude de la loi d'août 1940 :

On a promulgué ainsi une loi hâtivement copiée, insuffisamment étudiée, décrétée dans des conditions imprudentes et non justifiées. Elle perd donc beaucoup de son efficacité et peut amener des répercussions imprévues. On risque de discréditer des principes essentiels au relèvement de la France, en les appliquant sans discernement.

Il est évident qu'on a perdu une occasion unique de saisir des documents d'importance capitale, qu'on a laissé à la F. . M. . le temps de faire disparaître les preuves de son activité, de se réorganiser en société encore plus secrète et de sauver beaucoup de ses membres les plus importants dont on ignorera toujours la qualité de franc-maçon.

Ce qui donnait une grande force au gouvernement de Salazar, en exigeant de ses fonctionnaires une parole d'honneur, c'est qu'au préalable, il avait saisi les listes. Une telle mesure, logique et efficace au Portugal, devient presque inopérante chez nous <sup>1</sup>.

Léon de Poncins se posait ensuite la question suivante : quelle va être maintenant la réaction de la F. . M. . ?

La F. . M. . ne tentera aucune attaque de front contre le nouveau gouvernement, mais ses réactions n'en seront que plus dangereuses. Elle va agir avec les méthodes souterraines dont elle a une grande expérience. Elle va se réorganiser sans bruit en profitant de l'occasion pour se débarrasser des éléments indésirables ou trop compromis.

Elle va mener une besogne insaisissable de dissociation intérieure, de rumeurs calomnieuses contre le Gouvernement et son Chef qu'on fera probablement passer pour un dictateur militaire assoiffé d'ambition personnelle.

Elle groupera en sous-main les mécontents et leur fournira des moyens de propagande plus ou moins clandestins. Elle utilisera pour cela toutes les voies sans avoir peur de se contredire, puisqu'elle inspire sans paraître au grand jour.

---

<sup>1</sup> — La loi française exigeait des fonctionnaires une déclaration sur l'honneur de ne jamais avoir appartenu à la F. .-M. . ou d'avoir rompu toute attache avec elle. (Note C.L.)

Elle utilisera peut-être la fibre nationale pour présenter le nouveau Gouvernement, et principalement son chef, comme asservis à l'Allemagne et imposés par elle à la faveur de la défaite.

Elle tentera peut-être un sabotage larvé du redressement national et lancera certainement des campagnes de rumeurs calomnieuses qui énerveront une opinion aigrie par les souffrances matérielles qui sont les conséquences de la défaite.

Elle s'efforcera de maintenir en place la plupart des fonctionnaires F.·. M.·. en leur donnant la consigne suivante : avoir l'air d'être sincèrement convertis au nouveau régime, ne pas se faire repérer par des manifestations inutiles, mais le saper chaque fois qu'on le pourra sans se découvrir et le renverser à la première occasion.

Elle ne reculera peut-être pas devant des attentats. (Toutes ces prévisions sont déjà en voie d'exécution.)

D'autre part, elle va reconstituer dans l'ombre les bases d'une nouvelle doctrine politique qui prendra les apparences du progrès, tout en sauvegardant les principes essentiels qui lui avaient permis de prendre le pouvoir, et elle reconstituera secrètement les cadres d'un futur Gouvernement qui sera mis en place du jour au lendemain lorsque les événements le lui permettront.

Au nombre des qualités maçonniques sont en effet, la patience et la ténacité.

Simultanément, elle agira dans le domaine extérieur et aux Colonies : En agitant l'islam et le monde de couleur. En soutenant des mouvements comme celui de De Gaulle, sans même probablement que celui-ci s'en doute. En faisant appel à la puissance juive internationale dans le domaine politique, financier et révolutionnaire. En soulevant les États-Unis contre nous, lorsqu'il s'agira d'établir la paix et la réorganisation du monde.

## Comment se défendre contre la F.·. M.·. ?

Léon de Poncins terminait son exposé en répondant à une question capitale : comment se défendre pratiquement contre la F.·. M.·. ? Il commençait par montrer qu'une loi était insuffisante pour détruire la F.·. M.·. :

La loi contre la F.·. M.·. était une loi nécessaire, mais [...] elle a été formulée trop hâtivement, ainsi que nous l'avons montré, sans qu'aucun des spécialistes de la question n'ait été consulté et sans tenir compte de l'expérience [...] des gouvernements étrangers [...]. Cette loi a été prise en vue des fonctionnaires et comme si la F.·. M.·. était un simple parti politique qu'on dissout par décret. Elle méconnaît le caractère occulte de la F.·. M.·. ainsi que ses ramifications internationales et elle ne tient pas compte du côté néo-religieux de la F.·. M.·..

Le problème est d'ailleurs difficile et la F.·. M.·. est très malaisée à combattre. Il n'existe pas de mesure simple et unique qui puisse nous protéger radicalement (ne serait-ce que par suite de ses multiples ramifications internationales), mais il est possible de prendre un ensemble de mesures qui parviendront à l'empêcher de nuire. Il sera nécessaire pour cela de poursuivre avec méthode et

ténacité une lutte continuelle. La loi existe, c'est déjà très beau, mais elle n'est que le point de départ d'une action défensive préluant au relèvement du pays, elle n'est pas une fin en soi. Il est important de prendre simultanément des mesures directes de défense contre la F. . M. . et des mesures indirectes.

### **Mesures directes de défense contre la F. . M. .**

a) Prendre des mesures directes, en appliquant vraiment la loi Alibert et en remplaçant les F. . M. . qui occupent des postes de commande par des hommes nouveaux. En fait, aujourd'hui, la loi n'est pas appliquée et le prestige du Gouvernement risque d'en souffrir.

b) Pour pouvoir l'appliquer efficacement il faut faire étudier par des spécialistes les archives saisies dans les Loges (saisir celles qui ne le sont pas encore) et dresser des listes aussi complètes que possible des F. . M. . . Pour les raisons exposées plus haut, ne pas trop se faire d'illusions sur les résultats qu'on obtiendra ainsi. [...]

c) Créer un centre d'étude qui puisse étudier à fond l'action de la F. . M. . et tout ce qui s'y rapporte, en faisant les publications nécessaires pour renseigner le Gouvernement et, le cas échéant, éclairer l'opinion publique. Ce centre d'étude devrait publier des documents, livres et revues à rayonnement international.

Accessoirement, il pourrait peut-être donner des directives à la presse, plus exactement la documenter, de façon à éviter les campagnes actuelles qui tiennent trop souvent du roman feuilleton et risquent de nous porter beaucoup de tort : la F. . M. . , en effet, ne manquera pas d'en tirer parti pour dire, à l'étranger notamment : voyez, c'est sur des inexactitudes aussi grossières qu'on nous a condamnés.

d) Diffuser largement un rapport circonstancié sur les menées de la franc-maçonnerie et sur les raisons qui justifient les mesures prises par le Gouvernement.

Les mesures prises doivent être : – justes ; – irréfutables par leur légitimité ; – efficaces dans leur application ; – limitées strictement au but poursuivi.

Il est donc très important de les justifier publiquement, tant au point de vue intérieur français qu'au point de vue de la diplomatie internationale (Vatican, Puissances de l'Axe, États-Unis, Pays latins, etc.). Ce rapport aurait les résultats suivants :

1° Éclairer l'opinion publique sur le rôle immense, néfaste et insoupçonné de la maçonnerie, dans le domaine intérieur et dans le domaine de la politique internationale, en collusion avec la puissance juive mondiale. [...]

2° Justifier les mesures prises et, surtout, à prendre vis-à-vis de l'opinion publique française, en montrant qu'il ne s'agit pas de mesures sectaires contre les personnes ou contre la liberté de pensée, mais véritablement d'une œuvre de salubrité nationale,

3° Justifier également les mesures prises aux yeux de l'étranger pour parer aux réactions des milieux juifs et maçonniques encore très puissants dans beaucoup de pays (U.S.A. notamment).

4° Préciser le caractère des nouvelles réformes et soulever l'opinion publique en leur faveur, en montrant qu'elles sont indispensables à l'élaboration d'une

nouvelle doctrine de l'État. En effet, aucune mesure n'est viable sans l'appui de l'opinion publique.

Il est très important que ce mémoire soit fait par des personnalités de valeur, très au courant de la question maçonnique, question complexe et difficile entre toutes.

Sommairement parlant, nous vivons dans un monde politique, social et religieux, ou plutôt antireligieux, inspiré consciemment pour les uns, inconsciemment pour les autres, par des principes dont les juifs et les F. . M. . sont les représentants les plus visibles.

Tout redressement valable entrera automatiquement en conflit avec ces principes et en prendra le contrepied. Il serait important d'en préciser la source occulte, car ils n'avaient réussi à s'imposer au public qu'en se masquant sous l'étiquette séduisante de formules humanitaires habilement choisies pour cacher les vrais buts : destruction systématique des valeurs françaises et traditionnelles en faveur de faux principes humanitaires, condition préalable et nécessaire de la dictature judéo-maçonnique.

#### **Mesures indirectes de défense contre la F. . M. .**

[...] A la doctrine corruptrice de la F. . M. ., il faut opposer une doctrine positive et dynamique de redressement et créer ainsi un climat moral et politique dans lequel la F. . M. . étouffe.

La F. . M. . aime la démocratie parce que c'est le règne de l'anonymat, de l'irresponsabilité, des assemblées de masse, parce qu'elle a amené la dissociation de toutes les unités traditionnelles qui constituaient la nation française, au bénéfice d'une masse amorphe et grégaire des citoyens n'ayant qu'une valeur numérique.

Il faut donc : – restaurer le culte du service désintéressé ; – imposer à tous les degrés, la responsabilité personnelle ; – restaurer les élites légitimes ; – répudier les doctrines humanitaires abstraites, établies sans égard à la condition naturelle de l'homme et leur substituer une doctrine qui tienne compte de cette condition, en restaurant les cadres traditionnels qui forment l'armature d'une nation.

Les élites intellectuelles sont aujourd'hui inconsciemment maçonnisées. Il importe au plus haut point de les associer au relèvement de la France en leur donnant un idéal qui les délivre automatiquement de l'emprise maçonnique.

L'action à mener n'est donc pas directement antimaçonnique, c'est une action de revalorisation nationale et religieuse. Elle pourrait utilement s'appuyer sur une propagande qualitative auprès des diverses élites (intellectuelles, scientifiques, artistiques, etc.). Celles-ci, par leur valeur propre, ont un tel ascendant sur les masses et un tel rayonnement à l'étranger qu'une propagande quantitative menée sans elles serait certainement stérile.

Ces conseils ne furent pas suivis, en raison, d'une part, des vicissitudes politiques et militaires provoquées par la guerre, en raison, d'autre part, de la complicité active d'un certain nombre de « Vichyssois » haut placés avec la maçonnerie – au premier rang desquels il faut mettre Pierre Laval, ses *Mémoires* en font foi.

## Un combat difficile

Pendant la période de l'occupation, Poncins publia quatre nouveaux livres :

– *La Franc-Maçonnerie contre la France* (éd. Beauchesne, 1941), était un bref exposé de la question écrit au lendemain de l'interdiction de la franc-maçonnerie.

– *Israël destructeur d'empires – Un document prophétique de 1899* (éd. du Mercure de France, 1942) ; l'ouvrage reproduisait et commentait le texte d'un livre publié à Paris en 1899 chez l'éditeur Pierret et intitulé *L'Autriche juive* ; l'auteur était un certain F. Trocase qui, né à Vienne de parents français, y avait exercé pendant 22 ans le métier de professeur puis de journaliste et connaissait donc parfaitement l'empire des Habsbourg dont il annonçait – 20 ans à l'avance –, la destruction prochaine sous les coups du judaïsme et du socialisme ; le texte avait été partiellement publié dans la revue *Contre Révolution* en juillet 1938.

– *L'Énigme communiste* (éd. Beauchesne, 1942) n'eut pas de chance : la rédaction en était pratiquement achevée en 1939 lorsque la guerre éclata. Par suite des difficultés inhérentes à la guerre, à la défaite et à l'occupation – Poncins étant réfugié en zone sud non occupée et son éditeur étant resté à Paris, en zone nord –, le livre ne parut qu'à la fin de 1942 pour être mis en vente en 1943, mais seulement dans la zone occupée. Cet ouvrage, fruit de quinze années d'études et de recherches, était une sorte de petite encyclopédie du communisme, réunissant en un volume tout ce qu'il importait de connaître sur cette vaste question. Fondé presque exclusivement sur des écrits originaux émanant du parti, il contenait, en outre, une documentation inédite et particulièrement importante sur l'activité clandestine des communistes en France pendant et après la défaite, en particulier les directives secrètes de propagande du comité central du P. C., qui faisaient ressortir la duplicité des manœuvres soviétiques. L'auteur présentait ainsi son livre dans sa préface :

Le marxisme professe une doctrine apparente, mais, derrière cette façade envahissante, il y a une doctrine secrète d'inspiration judaïque, dont le sens occulte a longtemps échappé aux observateurs ; la plupart des écrivains qui ont traité ce sujet, nous en donnent une image fausse parce que, soit ignorance, soit prudence, ils n'ont pas osé aborder la question sous cet aspect éminemment dangereux.

Si l'on ne tient pas compte de ce fait capital, on ne comprendra rien au communisme qui cache trop souvent une préméditation froide et rationnelle sous une façade d'aberrations apparentes.

Comment expliquer les aspects contradictoires de Marx qui tantôt, comme dans le *Manifeste*, se montre impressionnant de logique sinistre et glacée et tantôt, comme dans le *Capital*, demeure volontairement incompréhensible et fumeux ?

Comment expliquer qu'un homme qui sorte des utopies aussi délirantes que la suppression de l'État, par exemple, soit capable de créer un réseau mondial d'organisations clandestines redoutables par leur méthode, leur discipline et leur implacabilité ?

Comment concilier cette haine apparente du capitalisme avec certains textes de Lénine dans lesquels il préconise son développement comme stade préalable et nécessaire à l'éclosion du communisme ?

Mais nous n'en finirions pas de soulever des contradictions de ce genre auxquelles l'ouvrage répondra dans son ensemble.

Une étude approfondie du communisme, de son esprit ésotérique et de ses ramifications internationales, nous amène progressivement aux véritables inspireurs occultes du grand mouvement révolutionnaire qui ébranle le monde moderne jusque dans ses fondements <sup>1</sup>.

La période étant peu propice à ce genre d'ouvrage, la diffusion en fut restreinte. Le stock d'inventus, qui était important, fut entièrement détruit en 1944 par les « épurateurs », ce qui fait que cette édition est très rare. L'ouvrage a été réédité par DPF sous le titre *Histoire du communisme de 1917 à la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale* avec, malheureusement, un certain nombre de coupures dues à l'auteur lui-même.

– *Les Forces occultes dans le monde moderne* (éd. du Mercure de France, 1943) constituait un résumé sommaire de ses précédents ouvrages.

Léon de Poncins n'eut, sous l'occupation, qu'une attitude purement nationale, sans se mêler aux activités politiques du gouvernement de Vichy où il était tenu en suspicion – il l'a raconté lui-même :

Je n'ai occupé aucun poste dans le gouvernement de Vichy ; je n'en ai brigué aucun et ai refusé courtoisement ceux qu'on me proposait. J'avais cependant, et j'ai conservé, une grande estime pour le maréchal Pétain, dans son rôle écrasant de défenseur d'une France abandonnée de tous et occupée par un ennemi impitoyable après une défaite dont il n'était pas responsable <sup>2</sup>.

Je n'étais pas en bons termes avec certains éléments de Vichy (Laval, Déat, Doriot, la Milice, etc.) ; en délicatesse avec les Allemands, en butte à l'hostilité déclarée des gaullistes, ma position était difficile <sup>3</sup>.

Bien que démobilisé, il était resté en liaison avec les services de renseignements militaires clandestins – il fut en particulier membre du réseau Jade Amicol, né en 1941 à l'initiative de Claude Arnould, alias Colonel

<sup>1</sup> — *L'Énigme communiste*, p. 6.

<sup>2</sup> — Léon de PONCINS, *Histoire du communisme de 1917 à la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale*. D.P.F., Chiré-en-Montreuil, 1973, « Note concernant la première édition de cet ouvrage », p. 13-14. On trouve dans cette note tous les détails des activités de Léon de Poncins pendant l'Occupation et de ses ennuis judiciaires après la « Libération ».

<sup>3</sup> — *Ibid.*, p. 11.

Olivier <sup>1</sup>. C'était une organisation purement militaire qui opérait tout à fait indépendamment des milieux gaullistes. Poncins avait été présenté et recommandé à son chef, le « colonel Olivier », par le commandant Boucher, directeur du Musée Carnavalet qui était l'un des chefs du 2<sup>e</sup> Bureau de Paris en 1939-40.

## La « Libération » et l'après guerre

Léon de Poncins fut néanmoins arrêté en 1944, dans la région de Loches en Touraine, alors qu'il circulait à bicyclette pour le compte de son réseau. Le maquis qui accomplissait cette besogne était dirigé par un prétendu capitaine Lecoze, repris de justice, qui fut condamné par la suite pour ses crimes, et fusillé – cas exceptionnel dans les annales de la « Résistance ».

Sorti miraculeusement vivant de ce mauvais pas et ayant regagné Paris, Léon de Poncins dut se cacher en raison des risques que lui faisaient courir ses écrits, et son réseau lui fournit une fausse identité avec des papiers en règle. Mais il fut de nouveau arrêté, à l'automne 1945, et détenu au dépôt pendant 15 jours puis présenté à un juge d'instruction. Ce dernier était bien choisi : il se nommait Alexis Zousmann, il était né en 1908 à Odessa dans une famille juive, il était membre du comité central de la Ligue des Droits de l'Homme et président du Cercle maçonnique Condorcet-Littré <sup>2</sup> – ce qui en faisait un parfait symbole de ces internationales qu'avait dénoncées Léon de Poncins. Celui-ci fut inculpé d'atteinte à la sûreté extérieure de l'État, c'est-à-dire de trahison – article 75 du code pénal – et incarcéré à Fresnes ; il risquait le peloton d'exécution. Or l'acte d'accusation portait principalement sur la publication de son livre *L'Énigme communiste*, sous prétexte que cette critique violente du communisme, publiée en 1942, époque où la Russie communiste luttait contre l'Allemagne hitlérienne, avait rendu un service signalé à la propagande allemande. Poncins se défendit en arguant qu'il n'avait jamais appartenu à aucun parti politique, qu'il n'avait occupé aucun poste

---

1 — Engagé volontaire en 14-18, décoré de la Croix de guerre, capitaine en 1940, Claude Arnould était issu d'une famille aisée et profondément croyante du nord de la France. Dès la fin de 1940 et le début de 1941, il prit contact avec les services spéciaux de l'armée d'armistice et, avec l'aide du R.P. Antoine Dieuzayde S.J., constitua, dans les milieux catholiques de la région de Bordeaux, un groupe de résistance spécialisé dans le renseignement militaire. En 1942, ce groupe passa sous le contrôle de l'Intelligence Service, dont un membre, Philip Keun (capturé ensuite et pendu par les Allemands à Buchenwald), parvint à infiltrer le Service de renseignement Marine de Vichy. De cette rencontre naquit le réseau Jade-Amicol qui installa son quartier général à Paris, implanta de nombreuses antennes en Province, et mit en place un service de liaisons aériennes. (Source : <http://papon.sudouest.com/retro/sa/-Le-reseau-Jade-Amicol-et-Maurice-Papon-.php> ainsi que : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Réseau\\_Jade-Amicol](https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9seau_Jade-Amicol). Voir également : [http://www.cndp.fr/crdp-reims/memoire/enseigner/memoire\\_reseaux/autres\\_reseaux.htm](http://www.cndp.fr/crdp-reims/memoire/enseigner/memoire_reseaux/autres_reseaux.htm).)

2 — GYGÈS (Henry COSTON), *Les Juifs dans la France d'aujourd'hui*, s.l., Documents et témoignages, 1965, p. 244.

dans le gouvernement de Vichy, qu'on ne pouvait pas relever un seul fait de collaboration à sa charge, et qu'il n'avait aucune sympathie pour le nazisme, que son livre était une étude objective, basée presque exclusivement sur des textes d'auteurs communistes classiques, et que, jusqu'en 1941, les communistes russes avaient été les alliés inconditionnels de l'Allemagne hitlérienne. Il révéla également son appartenance aux services secrets de l'armée, et sa qualité d'agent actif du réseau Jade-Amicol, ce qui démonta si bien ses accusateurs qu'il réussit à obtenir sa mise en liberté provisoire. Mais il n'en avait pas fini de ses démêlés avec la justice, spécialement au sujet de la question juive.

En 1949, au bout de quatre ans, il fut enfin jugé. A cette date, il comparut à Paris devant un de ces tribunaux du peuple, instaurés à la « libération » qui jugeaient sans appel. Après trois jours de débats, il fut enfin intégralement acquitté, à la suite notamment du témoignage de Jean Vaquié qui vint confirmer ses activités de résistant.

Quand Léon de Poncins fut libéré, tous ses livres avaient été détruits, deux sur trois de ses éditeurs mis en prison, et il lui fallut vingt-cinq ans avant d'en trouver un qui acceptât de le publier à nouveau. Les éditeurs avaient été terrorisés par l'épuration et redoutaient comme la peste des livres comme les siens dont il n'y avait que des ennuis à attendre. De plus les mentalités des nouvelles générations changeaient ; soumises depuis l'école à une propagande insidieuse et constante, elles étaient de moins en moins favorables aux idées contre-révolutionnaires. Poncins en faisait l'amer constat en 1969 dans une lettre à son diffuseur qui lui demandait des exemplaires de ses anciens ouvrages :

Effectivement, Beauchesne a remis en vente deux de mes anciens ouvrages dont il leur restait un petit stock et qui avait été retirés à la Libération mais l'esprit de la maison Beauchesne a changé du tout au tout depuis la mort des anciens directeurs. Il m'est impossible de compter sur eux pour une collaboration quelconque <sup>1</sup>.

Ses propres ennuis ne l'empêchaient pas de secourir ceux qui étaient en danger. Nous le savons grâce à un témoignage d'Arcady Stolypine <sup>2</sup>, qui avait connu Poncins et ses livres vers 1935 :

... Mes liens avec Poncins se prolongèrent par le truchement de deux jeunes officiers français qui nous avaient beaucoup aidés à sauver nos compatriotes — anciens citoyens soviétiques — du rapatriement forcé. L'un d'eux s'appelait Vaquié. L'autre aimait vivre dans le mystère. Je le surnommait Monsieur Casimir. Les services qu'il me rendit furent innombrables. Il disposait de fonds qui lui avaient été parachutés d'Angleterre pour faciliter la résistance lors de

<sup>1</sup> — Lettre à Jean Auguy du 2 juillet 1969 (Archives de SA DPF, 86190-Chiré-en-Montreuil).

<sup>2</sup> — Fils du Premier ministre et Secrétaire d'État de Nicolas II, Piotr Arcadievitich Stolypine, assassiné à Kiev en 1911 par un anarchiste révolutionnaire.

l'occupation allemande. Il m'en alloua une partie pour assurer l'existence de mes compatriotes qui avaient refusé de retourner en Union soviétique. Pendant deux ans, il me versa des fonds chaque mois. Cet argent m'était remis par M<sup>lle</sup> Longuet, collaboratrice de Léon de Poncins <sup>1</sup>.

Cela signifie que, dans l'immédiat après-guerre, Léon de Poncins a aidé Jean Vaquié et un de ses camarades de la Résistance pour éviter à des Russes anti-communistes le retour forcé vers l'URSS et la perspective du Goulag ou de la balle dans la nuque, ce qui fut le cas pour des centaines de milliers de Russes que l'Angleterre livra aux Soviétiques en 1945 <sup>2</sup>.

Vers 1960, il reprit la plume pour écrire *Espions soviétiques dans le monde* (Nouvelles éditions latines, 1961) qui étudiait la guerre révolutionnaire et ses moyens d'appui, par exemple le trafic des piastres en Indochine, mais surtout le noyautage et l'espionnage communistes aidés par le judaïsme ; il retraçait les affaires Gouzenko, Alger Hiss, Wittaker Chambers, Klaus Fuchs, les Rosenberg, Burgess, Mac Lean, Pontecorvo, et Sorge.

Malheureusement, Poncins fut victime d'un très grave accident de voiture en 1962 (accident probablement provoqué <sup>3</sup>, soit par les services secrets soviétiques, soit par des sociétés secrètes). Après plusieurs opérations, trois ans de soins et malgré les suites sévères de ses blessures, Léon de Poncins se remit au travail dès 1965 avec une énergie digne d'admiration. Jean Vaquié qui le connaissait bien et le visitait régulièrement, a témoigné de son état :

L'accident [...] lui avait laissé non seulement des séquelles traumatiques graves, mais encore un dérèglement vertébral qui lui occasionnait des crampes atroces dans les membres. Aucun calmant n'agissait sur son pauvre organisme. La moindre dose d'antalgique le faisait tomber en syncope ; on ne pouvait plus lui en administrer. Il restait seul, en face de la douleur à laquelle il ne résistait que par la résignation et la volonté. Ses nuits, le plus souvent sans aucun sommeil, étaient des supplices indéfiniment renouvelés. Et cela dura des mois et des mois, pendant lesquels il a trouvé l'énergie de composer encore plusieurs ouvrages et de procéder à des rééditions importantes. De sorte que ses souffrances apparaissent, à ceux qui l'ont assisté, comme faisant partie de son œuvre même et comme devant y être désormais incorporées. Il est bien certain que la grâce a cheminé obscurément dans tout cela.

<sup>1</sup> — *Cahiers de Chiré*, n° 18, 2003, p. 339-340.

<sup>2</sup> — Voir Alexandre SOLJENITSYNE, *Le grain tombé entre les meules. Esquisses d'exil*, Paris Fayard, 1998, p. 184-185, et Nicolas TOLSTOÏ, *Les victimes de Yalta*, Paris, France-Empire, 1980.

<sup>3</sup> — Voir *Sous la Bannière*, n° 70, mars-avril 1997, p. 24, note 23.

## La défense de l'Église

En 1962, alors que le drame algérien se terminait – apogée de cette décolonisation subversive que Poncins avait prévue et annoncée dès 1942 ne l'oublions pas – on annonçait à grand fracas la prochaine ouverture du Concile Vatican II qui allait confondre « les prophètes de malheur » et ouvrir le « printemps de l'Église », selon la rhétorique de l'époque.

Léon de Poncins constata très vite que les Pères du Concile étaient dans l'ignorance du problème juïque et prêtaient l'oreille aux thèses d'un Jules Isaac qui soutenait, contre toute vraisemblance, que l'Église était responsable des atrocités nazies et ne faisait pas mystère de son objectif qui était de modifier la position traditionnelle de l'Église à l'égard du judaïsme. Ces idées, puissamment soutenues par le cardinal Bea et par l'ensemble de la presse progressiste, obtinrent d'abord un plein succès ; Léon de Poncins va nous raconter lui-même les faits :

Un premier vote eut lieu en 1964. Le schéma alors adopté fut considéré par les traditionalistes comme inacceptable et, s'il avait été maintenu, il aurait eu des conséquences imprévisibles. Se rendant compte *in extremis* du danger, le pape refusa de le promulguer et la question fut remise à l'étude d'une commission spéciale.

Tablant sur le devoir, hautement proclamé, des laïcs de faire entendre leur voix au Concile et, sur une longue expérience des problèmes soulevés par la question juive, je rédigeai un rapport qui fut imprimé sous forme d'une brochure avec éditions française et italienne. Cette brochure ne fut pas mise dans le commerce, mais remise individuellement à Rome, à chacun des deux mille Pères conciliaires ainsi qu'à un certain nombre d'éminentes personnalités de la capitale romaine, telles que les ambassadeurs étrangers auprès du Saint-Siège, etc. <sup>1</sup>.

Cette brochure, pourtant très objective et basée sur des textes d'éminents auteurs juifs dont l'authenticité ne pouvait être mise en doute, souleva la colère des milieux progressistes et me valut les attaques furieuses du *Monde*, du *Figaro* et plus tard de *l'Osservatore Romano Della Domenica*. Le but de cette brochure était de faire connaître aux Pères conciliaires des documents juifs ayant une importance vitale pour le vote en cours de discussion, documents que les Pères, dans leur quasi-totalité, ignoraient complètement, je m'en étais assuré au préalable.

Lors de la dernière session du Concile, le schéma, profondément remanié, fut à nouveau soumis au vote des Pères conciliaires le 14 octobre 1965. A l'exception d'un point dangereux et discutable, il était devenu dans l'ensemble acceptable, mais les progressistes pleuraient bruyamment l'abandon du texte initial de 1964. Le nouveau schéma fut adopté le 15 octobre après d'âpres débats [...] et

---

<sup>1</sup> — La brochure qui fut distribuée à Rome aux Pères conciliaires s'intitulait *Le Problème juif face au Concile*, autoédition, Salon-de-Provence, 1965. [note C.L.]

le pape le promulgua définitivement le 27 octobre. La première phase de la bataille était terminée.

Maintenant s'engage la seconde qui va être longue et difficile : il s'agit dorénavant de mettre en pratique la nouvelle attitude de l'Église vis-à-vis des juifs, et de la faire accepter par l'ensemble des croyants.

De nombreux ouvrages exposant le point de vue judéo-progressiste ont déjà paru sur ce sujet depuis la clôture du Concile. De mon côté, je viens de publier un livre traitant tous les aspects du problème examinés du point de vue traditionaliste. Aucun des trois éditeurs français à qui je l'ai proposé n'a accepté de le publier, le considérant comme beaucoup trop dangereux car il risquait d'attirer sur son auteur et son éditeur l'hostilité des milieux juifs, tout-puissants en France dans le domaine de l'édition, de la presse, de la publicité, de la diffusion et de l'information en général. Ils disposent en outre de la loi Marchandau qui a été conçue spécialement en vue de protéger les milieux juifs contre toute divulgation gênante. La France m'étant barrée, j'ai fait paraître cet ouvrage en langue anglaise à Londres (Éditions The Britons) et en langue espagnole à Barcelone (Éditions Acervo) et le 27 juillet dernier je tenais à Londres une conférence de presse pour procéder au lancement de cet ouvrage <sup>1</sup>.

Le livre, intitulé *Judaism and the Vatican* <sup>2</sup> exposait ce qui s'était passé au Concile et comment J. Isaac et le B'nai B'rith avaient réussi à changer la pensée catholique et à domestiquer l'Église ; il abordait également la question du Talmud, des marranes, et de l'antisémitisme <sup>3</sup>. Après la conférence de presse tenue à Londres pour présenter son ouvrage, Poncins fut attaqué violemment par l'édition littéraire hebdomadaire du *Times*, le 26 octobre 1967, dans un article anonyme (comme il est fréquent dans ce journal). Léon de Poncins rédigea alors une *Réponse au « Times » à propos de l'Église et de la question juive*, qui parut dans la revue *L'Ordre français* <sup>4</sup> et fit l'objet d'un tiré à part (plaquette de 36 pages).

Quant à la brochure que Léon de Poncins avait distribuée à Rome aux Pères conciliaires, il la compléta et en fit une plaquette de 40 pages qu'il intitula *Le Problème juif face au Concile* et publia à ses frais, n'ayant pu trouver aucun éditeur. Finalement, le texte fut imprimé à nouveau dans un ouvrage collectif intitulé *Infiltrations ennemies dans l'Église* <sup>5</sup>. C'est une série d'études sur les infiltrations maçonnico-hébraïques dans l'Église après Vatican II, rédigées par Georges Virebeau (pseudonyme d'Henry Coston), Jacques Bordiot, Gilles de Couessin, et Édith Delamare.

<sup>1</sup> — *L'Ordre français*, n° 118, décembre 1967, p. 6-7.

<sup>2</sup> — Éd. The Britons, Londres, 1967.

<sup>3</sup> — L'ouvrage a été récemment retraduit de l'anglais – le texte français original étant bloqué par l'éditeur qui refuse de le communiquer – et publié sous le titre *Le Judaïsme et le Vatican. Une tentative de subversion spirituelle* par les Éd. Saint-Rémi, à Cadillac (267 p.).

<sup>4</sup> — N° 118, décembre 1967.

<sup>5</sup> — Éd. de la Librairie française, 1970.

Plus tard il devait déplorer dans une lettre le manque d'intérêt de nos milieux pour l'édition et la diffusion de bons livres :

... Le problème n'est pas tant d'imprimer que de diffuser et de vendre. Or il est très difficile de diffuser et de vendre sans l'aide d'un éditeur au nom connu. Il faut en effet en vendre un nombre assez important pour récupérer les frais d'impression.

[...] Dans les conditions actuelles il n'est aucun éditeur en France qui acceptera de prendre les risques d'une telle publication <sup>1</sup>. J'ai fait imprimer la brochure <sup>2</sup> à mes frais sans espoir de récupérer l'argent ainsi avancé ; les frais d'impression d'un tel livre à fonds perdus dépassent mes possibilités financières. Ce qui est possible, à la rigueur, pour une petite brochure, ne l'est plus lorsqu'il s'agit d'un livre important. Tant qu'on ne trouvera pas d'argent pour créer une maison d'édition spécialement consacrée à ce genre de publications, il n'y aura rien à faire. Or l'expérience montre qu'on trouve de l'argent pour les projets les plus saugrenus, mais l'idée d'une telle maison d'édition avec les risques qu'elle comporte apparemment, n'intéresse personne ou du moins personne de ceux qui pourraient peut-être avancer les fonds nécessaires <sup>3</sup>.

A peine ce travail terminé, Léon de Poncins dut faire face à une autre offensive : profitant de l'esprit irénique du Concile et des nombreuses complicités dont ils disposaient dans l'Église <sup>4</sup>, les francs-maçons se présentaient comme des « frères séparés » dont le catholicisme n'aurait rien eu à redouter et qu'il fallait accueillir au nom de l'unité spirituelle universelle. Poncins rétablit les faits comme à son ordinaire, sans éclat, sans outrage, sans acrimonie, en utilisant comme matière première essentielle les textes des francs-maçons eux-mêmes.

Il publia donc en anglais *Freemasonry and the Vatican* <sup>5</sup> et en français *Christianisme et Franc-Maçonnerie* qui parut d'abord en articles dans la revue *L'Ordre Français* à partir du n° 119, janvier 1968, puis en livre aux éditions de L'Ordre français, en 1970, avant de faire l'objet d'une nouvelle édition par DPF en 1975. L'ouvrage rappelle les condamnations pontificales et explique l'inanité des thèses qui prétendent concilier l'Église et la franc-maçonnerie dite « régulière », il en expose les raisons : le secret maçonnique, l'influence du judaïsme, le satanisme, la théologie occulte et l'influence gnostique – il étudie en détail le courant gnostique qui a toujours été derrière la maçonnerie ; il montre ensuite l'action maçonnique à

<sup>1</sup> — *Judaism and the Vatican*.

<sup>2</sup> — Il s'agissait de son texte *Le Problème juif face au Concile*.

<sup>3</sup> — Lettre à Jean Auguy du 24 août 1967 (Dossier des lettres de Léon de Poncins. Archives de SA DPF, 86190-Chiré-en-Montreuil. Toutes les citations des lettres de L. de Poncins, ou de Mlle Longuet, son assistante, proviennent de cette source).

<sup>4</sup> — En France le R.P. Riquet S.J. et M<sup>e</sup> Alec Mellor étaient les plus connus, mais il y en avait d'autres plus discrets.

<sup>5</sup> — Éd. The Britons, Londres, 1968.

l'œuvre dans la Révolution de 1789, dans l'expansion du communisme, dans les accords de Yalta, dans la révolution liturgique, et dans l'action d'Allende au Chili. C'est un ouvrage essentiel qui a été heureusement ré-édité récemment <sup>1</sup>.

## Les derniers travaux et la fin

Il publia enfin son dernier livre, *Top Secret, secrets d'État anglo-américains* <sup>2</sup>. Constatant que, d'une part, « nous sommes devenus virtuellement les vaisseaux de l'Amérique et nous subissons tous les contrecoups de sa politique », et que, d'autre part, « des forces occultes anonymes, irresponsables et insaisissables ont exercé une influence déterminante sur des décisions vitales prises par les dirigeants américains, décisions qui pèsent lourdement sur l'avenir du monde », l'auteur entreprenait de montrer l'action de ces forces souterraines au cours de certaines périodes cruciales de l'histoire politique américaine et occidentale, à savoir l'entrée en guerre des États-Unis lors de la Première Guerre mondiale (avec les révélations du document Landman) ; les négociations du traité de Versailles ; la préparation de la deuxième guerre mondiale (documents J. Montigny-E. Ludwig) ; les accords de Yalta (document Zabrowsky) ; la politique de guerre américaine ; les bombardements terroristes ; le procès de Nuremberg (documents Morgenthau et Lindeman) ; la guerre de Corée (l'affaire d'espionnage Sorge, les documents Mac Arthur-Willoughby) ; la polémique entre l'attorney général Brownell et l'ex-président Truman à propos de l'espion Harry Dexter White ; le rôle d'Harry Kissinger pendant la présidence de Nixon.

Il expliquait ainsi sa méthode :

A la suite de patientes recherches, j'ai rassemblé dans ce livre une collection de documents qui ne sont pas secrets à proprement parler, mais qui ont été publiés dans différents pays et dans diverses circonstances, sous une forme diluée, partielle et fragmentaire, de sorte qu'ils sont restés pratiquement inconnus du public.

Le document Zabrowsky est inconnu hors d'Espagne ; les documents Morgenthau, publiés récemment aux U.S.A., sont inconnus en France ; les documents Willoughby, Mac Arthur, J. T. Flynn n'ont atteint qu'un public restreint de spécialistes, en Amérique même, etc.

Rassemblés en faisceau, comme ils le sont ici pour la première fois, semble-t-il, ils constituent un tout cohérent et acquièrent une puissance d'impact qu'ils n'avaient pas séparément et individuellement. Au cours de cette étude, je n'ai

<sup>1</sup> — Éditions de Chiré, Chiré-en-Montreuil, 2010.

<sup>2</sup> — Diffusion de la Pensée française, Chiré-en-Montreuil, 1972.

jamais avancé une affirmation sans l'appuyer sur des documents d'une authenticité indiscutable <sup>1</sup>.

Après la mise en place de la nouvelle liturgie de la messe selon l'*Ordo Missae* du 3 avril 1969, son ami Jean Vaquié avait rassemblé des réflexions critiques en un cahier multigraphié qu'il diffusait discrètement. Sa modestie et aussi sa prudence l'empêchaient de le publier. Il ressort d'une lettre adressée à Jean Auguy que Léon de Poncins réussit à le convaincre de changer d'avis :

28 juin <sup>2</sup>.

Cher Monsieur,

Je vous envoie séparément un travail fait par un de mes amis lyonnais sur la constitution liturgique. Je ne saurais trop vous le recommander.

C'est un travail absolument remarquable qu'il faudrait diffuser le plus possible. Je m'en rapporte à vous pour voir ce que vous pouvez faire dans ce sens.

Ce travail est publié sous forme de cahier car l'auteur désire lui donner pour le moment un caractère confidentiel. Bien entendu, je ne peux aller contre sa volonté mais je ne suis pas du tout d'accord avec lui sur ce point et j'estime que ce travail devrait être largement diffusé sous forme de livre.

Je vais voir si je peux obtenir son assentiment sur ce point et je vous tiendrai au courant.

C'est Poncins lui-même qui envoya à Chiré le manuscrit du livre et il en rédigea la préface <sup>3</sup>. Le livre intitulé *La Révolution liturgique* fit grand bruit lors de la parution aux éditions de Chiré en 1971.

Léon de Poncins avait toujours le souci, non seulement d'écrire et de diffuser ses propres livres, mais également d'encourager et d'aider toutes les initiatives contre-révolutionnaires. C'est ainsi que, dès 1967, il avait pris contact avec la toute jeune maison de Chiré, qu'il soutint efficacement jusqu'à sa mort et qui allait devenir son éditeur et son diffuseur <sup>4</sup>. Ses lettres témoignent de sa préoccupation constante de la propagande et de la formation doctrinale contre-révolutionnaires.

Votre idée d'interview, à laquelle j'ai moi aussi plusieurs fois pensé, est très bonne. Pourriez-vous me préparer une liste de questions auxquelles je pourrais répondre par enregistrement sur cassette de magnétophone ?

On pourrait d'ailleurs faire mieux encore : ce serait de préparer de la même manière un cours de formation contre-révolutionnaire pour cadres.

La réalisation de tout cela dépendra avant tout de mon état de santé <sup>5</sup>.

1 — Léon de PONCINS *Top secret. Secrets d'État anglo-américains*, p. 8-9.

2 — L'année n'est pas indiquée mais il ne peut s'agir que de 1970 ou 1971.

3 — Lettre à Jean Auguy du 8 juillet 1971.

4 — La première lettre de Léon de Poncins à Jean Auguy date du 2 mai 1967.

5 — Lettre à Jean Auguy du 2 août 1973.

En effet, sa santé s'était encore dégradée au printemps 1969, à la suite d'une très mauvaise grippe dont il ne se remit jamais complètement <sup>1</sup>. L'année 1972 fut très mauvaise pour lui ; le 3 mars, il écrivait à Jean Auguy :

... Je vais mieux mais suis encore obligé de prendre beaucoup de précautions. Il faut que vous compreniez bien que je suis malade et ne dispose pas de tous mes moyens, loin de là. De plus, la fin de l'hiver est toujours redoutable pour moi.

Le 9 mai il écrivait de Lausanne où il séjournait :

Je suis immobilisé ici, malade, au lit, et souffrant affreusement. Je ne sais quand je pourrai regagner Toulon.

Le 13 mai, Mlle Longuet, sa fidèle collaboratrice <sup>2</sup>, écrivait de Lausanne qu'une péritonite avait failli l'emporter, mais qu'on avait pu l'opérer et que l'habileté des médecins suisses avait réussi à le tirer d'affaire <sup>3</sup>. Mais ce n'était qu'un répit, car le 31 mai Mlle Longuet écrivait à nouveau :

M. de P. a encore subi une opération depuis que je vous ai écrit. Toujours l'abdomen sans qu'il s'agisse pour autant d'un cancer.

Mgr Lefebvre, alerté, a eu le temps de venir de Fribourg et de l'administrer avant qu'il n'entre en salle d'opération.

Il se remettait déjà miraculeusement de cette seconde intervention, quand ses abominables et incompréhensibles douleurs nerveuses dans les jambes, sont revenues de plus belle compromettre le résultat. Le neuro-chirurgien le plus réputé d'Europe est venu l'examiner avant de partir au Congrès de Rome. De prime abord il s'agit, écrit-il, d'une tumeur dans la moelle épinière.

Aujourd'hui et demain, à son retour, il va lui faire passer tous les tests à l'aide d'un matériel ultra perfectionné dont on dispose ici, dans les hôpitaux.

Mais M. de P. terrassé par la souffrance n'a plus bon moral aussi a-t-il décidé de vous faire parvenir ce chèque qui doit couvrir l'impression de *Top Secret*. Ayant la procuration, j'ai dû signer avec lui car son écriture n'est guère reconnaissable.

Touchez-le sans tarder.

Et surtout *priez, priez* vous autres, les jeunes de « Lecture et Tradition ».

Que ce corps torturé recouvre assez de santé, qu'il puisse enfin sortir ses deux ou trois livres essentiels !

Ce serait bien triste que ces deux miracles obtenus en trois semaines demeurent inutiles.

Bien cordialement dans la cause qui nous est chère.

Et d'avance merci à tous pour les prières <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> — Lettre à Jean Auguy du 12 juin 1969.

<sup>2</sup> — Mlle Thérèse Longuet fut pendant cinquante ans la collaboratrice de L. de Poncins. Elle est décédée à Orléans en 1998 (*Monde et Vie*, n° 639, 1<sup>er</sup> octobre 1998).

<sup>3</sup> — Lettre de Mlle Longuet à Jean Auguy du 13 mai 1972.

<sup>4</sup> — Lettre de Mlle Longuet à Jean Auguy du 31 mai 1972.

Son état finit par s'améliorer un peu, ce qui lui permit de regagner Toulon. Mais il continua à souffrir beaucoup et il mentionnait souvent son mauvais état de santé dans ses lettres, en déplorant que cela ralentisse considérablement son travail. Parfois, il était vraiment à bout de forces ; c'est ce qui ressort d'une lettre du 22 août 1973, adressée à son éditeur :

... Je suis très malade, je souffre affreusement et suis à bout de forces [...]

Je vous enverrai dès que je le pourrai la préface de la 2<sup>e</sup> édition de *Christianisme et F. . M. .* Tout dépend de ma santé mais je tiens beaucoup à cette préface qui sera, à mes yeux, très importante.

Je ne sais [si] actuellement je subis une phase de santé particulièrement mauvaise ou si c'est le signe de la fin. Je le saurai bientôt, mais les médecins sont d'accord : j'ai, en plus de tout le reste, une lésion de la moelle épinière ; ces lésions sont atrocement douloureuses et elles sont inguérissables ; on ne peut ni les guérir, ni pratiquement agir contre les souffrances qu'elles provoquent. Bref il n'y a rien à faire. C'est gai ! Travailler dans ces conditions à mes livres est une tâche presque insurmontable et me demande un effort terrible <sup>1</sup>.

Malgré ses souffrances, il trouvait encore le courage de plaisanter sur son état de santé et, quand on lui en demandait des nouvelles par téléphone, il répondait avec ironie « toujours sub-claquant » <sup>2</sup> ! Ses amis ont porté témoignage du courage et de la lucidité dont il fit preuve jusqu'au bout. Arcady Stolypine, qui fut pendant quarante ans un de ses meilleurs amis, a noté :

Lorsque je vins le voir à Toulon, peu de temps avant sa mort, il était aussi lucide et passionné que par le passé <sup>3</sup>.

Quant à Jean Vaquié, qui fut en quelque sorte son fils spirituel, il a écrit après son décès :

Son agonie a été interminable. Que de fois il a fallu annoncer sa mort imminente. Et puis, non ; il reprenait un peu de force et recommençait à travailler <sup>4</sup>.

Léon de Poncins mourut enfin le jeudi 18 décembre 1975, à Toulon, à l'âge de 78 ans ; son service funèbre fut célébré selon le rite de Saint Pie V, qu'il avait explicitement exigé.

Un religieux italien, le R.P. Paolo Calliari (1913-1991), des Oblats de la Vierge Marie, qui a mené de longues recherches historiques sur son ordre et sur son fondateur, le père Bruno Lanteri (1759-1830) auquel il a consacré plusieurs ouvrages dans lesquels il a souvent cité Léon de Poncins <sup>5</sup>, lui a rendu ce bel hommage :

<sup>1</sup> — Lettre à Jean Auguy.

<sup>2</sup> — Témoignage oral de Jean Auguy.

<sup>3</sup> — Cité sans référence dans une notice dactylographiée sur Léon de Poncins établie en 1993 par Pierre Engel, un de ses amis (Archives de SA DPF, 86190-Chiré-en-Montreuil).

<sup>4</sup> — *Lecture et Tradition*, n° 61, juillet-août 1976, p. 1.

<sup>5</sup> — Notamment *1789 Révolte contre Dieu. Le Père Bruno Lanteri (1759-1830) et la Contre-Révolution*, avec préface du cardinal Pietro Palazzini, Paris, Éd. du Cèdre, 1986.

De Poncins avait un sens profond de l'Histoire et du document, non seulement en raison de l'acuité avec laquelle il savait aller au fond des choses... mais aussi en ayant su choisir un plan de recherches et d'étude résolument anti-conformiste et en opposition ouverte avec l'historiographie traditionnelle, c'est-à-dire libérale et à sens unique qui, jusqu'à aujourd'hui, a réussi à s'imposer à la littérature moderne et à la dominer.

Comme Augustin Cochin et en suivant les principes de ce grand historien catholique français, de Poncins a voulu faire revivre dans ses écrits de nombreux détails que l'histoire officielle avait volontairement ignorés, négligés ou dissimulés.

Aujourd'hui, dans un climat de contestation latente, les sociétés secrètes et la maçonnerie surtout en arrivent à trouver, même parmi les catholiques, des adhésions et des sympathies qu'un catholique véritable ne saurait leur accorder et que les catholiques d'hier ne pouvaient, ni ne leur auraient accordées. De Poncins ne cessa de se dresser résolument contre cette tendance périlleuse <sup>1</sup>.

De son côté, Jean Vaquié a excellemment résumé son œuvre :

Léon de Poncins est sur la brèche depuis presque cinquante ans. Il a été mêlé à tous les soubresauts révolutionnaires, du Front Populaire aux diverses épurations gaullistes. Il a connu les chefs des mouvements nationaux de cette longue période et cela non seulement en France, mais dans toute l'Europe. Il se trouvait partout à l'aise parce que son traditionalisme était véritablement universel. Mêlé à l'action, il n'était cependant pas un homme d'action. C'était un penseur et un écrivain.

Où peut-on le placer parmi les doctrinaires ? Quelle est sa position dans la maintenance et l'élaboration de la pensée française contemporaine ? Ne lui demandons pas la science des principes positifs de la cité chrétienne. Il les connaît, mais ce n'est pas son affaire. D'autres les ont exposés mieux que lui ; et d'ailleurs il ne s'y risque jamais, sinon d'une manière occasionnelle. Ce n'est pas sa vocation. En revanche, il excelle dans la science de l'adversaire, dans la science des dangers. C'est un homme de vigilance. Il s'installe à un observatoire élevé d'où il examine, avec une lucidité redoutable, l'armée adverse. Il décrit ses organes et son mécanisme. Il identifie ses états-majors. Il prévoit ses mouvements avec un flair imbattable. Il a le goût de la grande stratégie internationale, mais appliquée à la manœuvre de l'ennemi.

Et l'ennemi qu'il analyse avec tant de rigueur, ce sont évidemment les sociétés de pensée et les congrégations initiatiques. Ce sont les grands partis internationaux. C'est le grand réseau mondial de la maçonnerie, dans lequel le judaïsme exerce une influence prépondérante. Or, rien n'est plus facile que de fabuler sur un tel chapitre. A l'époque où Léon de Poncins a commencé à écrire, le danger de la fabulation n'était que trop réel : on y est déjà tombé ; les faux documents courraient les rues et les salles de rédaction. Il fallait asseoir la science de l'adversaire sur des bases solides dont toute imagination et toute hypothèse hasardeuse soient exclues. Notre ami s'impose à lui-même de ne faire aucune supposition gratuite,

---

<sup>1</sup> — Cité sans référence précise dans la notice de Pierre Engel (voir supra).

même si elle paraît logiquement déduite. Il lui faut les propres documents de l'adversaire. Il a passé sa vie à les rechercher. Par de surnoisées menées d'espionnage ? Absolument pas : il les découvrait tous dans la presse la plus banale, revues spécialisées ou non, rapports parlementaires ou diplomatiques et surtout livres. Seulement, il possédait un tel entraînement, que la perle tombait comme d'elle-même sous ses yeux. Sa connaissance des langues étrangères, en particulier de l'anglais et de l'espagnol, lui a été précieuse. Œuvre puissante, quelquefois austère du fait du sujet, jamais ennuyeuse, toujours claire. Et aussi personnage attachant, d'une chevaleresque fidélité à ses idées et à ses amis <sup>1</sup>.

Ces derniers lui restèrent fidèles même après sa mort. Arcady Stolypine a décrit leur petit groupe :

Je restai lié avec Poncins jusqu'à sa mort, il y a une dizaine d'années. Quant à Mlle Longuet, elle a organisé la fin de sa vie d'une façon efficace et réfléchie, dans une maison de province. Le rez-de-chaussée constitue une sorte de « Musée Poncins ». Là sont réunis les plus beaux exemplaires de ses œuvres, sa correspondance, divers témoignages sur la lutte menée par l'écrivain. Presque aveugle, Mlle Longuet loge au premier étage. Le Seigneur l'aide à se débrouiller. Casimir vient la voir régulièrement ; elle a l'appui de quelques autres amis. Ainsi se termine une longue lutte qui, si elle paraît avoir été un échec, donnera un jour des fruits <sup>2</sup>.

Les amis de Léon de Poncins l'ont aujourd'hui tous rejoints dans la maison du Père. Mais son souvenir perdure et son œuvre demeure ; quant aux fruits, ils mûriront quand la Providence le voudra...



*Léon de Poncins (1897-1975)*

---

<sup>1</sup> — *Lecture et Tradition*, n° 61, juillet-août 1976, p. 1-2.

<sup>2</sup> — *Cahiers de Chiré*, n° 18, 2003, p. 339-340.

# LE SEL DE LA TERRE

*Donner le goût de la sagesse chrétienne*

*Revue trimestrielle  
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

---

**Cet article vous a plu ?**

**Vous pouvez :**

[Vous  
abonner](#)

[Découvrir  
notre site](#)

[Faire  
un don](#)

**Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !**